Janvier - Février - Mars

Empreintes

www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne N° 20



Dossier

Le Budget 2013

Pêle-mêle























Éditorial



“Pour 2013, cohérence et continuité guident nos choix…”

Nous venons de voter notre 5ème budget toujours dans le même esprit que les précédents, un budget offensif et résistant pour répondre à la qualité de service attendue de tous. Un budget qui prend aussi en compte la situation des familles touchées par la situation économique avec une reconduction à l'identique des taux d'imposition de la commune, c'est important.

Nous venons de traverser une période qui a été marquée par le débat national sur la réforme des rythmes scolaires proposée pour nos écoles. Cette réforme aura une incidence certaine sur l'organisation qui existe déjà sur notre commune pour l'épanouissement de nos enfants, c'est pour cela que le conseil municipal a décidé de reporter sa mise en place à la rentrée 2014 afin de continuer la concertation avec l'ensemble des partenaires, un débat qui vaut la peine d'être mené pour le bien-être de nos enfants.

C'est aussi dans le même état d'esprit de pouvoir répondre aux besoins de la population que nous organisons en ce début avril une nouvelle réunion publique de concertation sur les divers sujets tels que la vidéo protection qui va voir le jour dans les prochains mois sur nos deux entrées de ville. Ce sont aussi plusieurs équipements comme le centre de loisirs, le skate Parc et le Parc naturel Intergénérationnel qui seront mis en débat. Un grand moment aussi avec la pose de la première pierre du programme de logements de Bouygues immobilier, un programme attendu par nos jeunes et nos familles mal logés de notre commune. Un programme que nous avons longuement travaillé avec l'aménageur afin de respecter le cadre de vie dans lequel nous avons tous choisi de résider en nous installant à Ensuès La Redonne. La desserte de ce chantier va se faire par le haut de la colline et des aménagements de voirie et de circulation sont en cours de réalisation pour rendre cette desserte à proximité des équipements sportifs et de l'école élémentaire des plus faciles.

Dans le même temps de nombreux travaux sont poursuivis pour entretenir et développer l'ensemble des bâtiments communaux qui accueillent les associations et sont des lieux de vie qui développent le lien social qui est si cher à notre équipe…

Nous préparons aussi l'anniversaire de notre commune qui fêtera ses 80 ans en cette fin mai. De nombreuses initiatives seront proposées lors de ce week-end, il y en aura pour tous les âges, conférences, exposition, jeux, bal… de quoi bien marquer cette date anniversaire qui compte.

En attendant l'arrivée de l'été que nous préparons d'ores et déjà, nous vous souhaitons un bon printemps…

Michel Illac
Maire d’Ensuès la Redonne
Vice Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Les vœux de la Municipalité 2

Social - Éducation - Emploi 4
Un carnaval exceptionnel - Des vacances ludiques au Centre de Loisirs - Surprises pour les séjours d'été - Les chiens de traîneau ont animé les séjours ski - Succès pour la sortie ski familles - Concertation pour le Skate Parc - Débat sur le jeu chez le jeune enfant - La chandeleur des Tamalous...

Souvenons-nous 7
La commune fête ses 80 ans.

Travaux - Urbanisme - Sécurité 8
Travaux au boulodrome - Réaménagement de l’ancien bureau de la Police Municipale - Début des travaux au secteur des Coulins - Du nouveau pour l’accès aux calanques - Dispositif pour les dépôts de plaintes...

Au quotidien 11
La page Facebook de la commune - Enquête INSEE - Déplacez-vous malin...

Vie locale et citoyenne 12
RDV pour la prochaine fête des voisins - Cérémonie d’accueil des nouveaux arrivants - Le 18, un numéro qui sauve.

DOSSIER 13
Le budget 2013.

Environnement 17
RDV pour Calanques Propres - Débroussaillement et tailles de haies - Produisez votre compost.

La Communauté Urbaine de Marseille 18
Plan climat - Harmonisation de la T.E.O.M.

Zoom sur… 19
La réforme des rythmes scolaires.

Vie associative 20
Honneurs à nos sportifs.

Culture - Festivités 22
Fête de la St Maur - Sortie au camp des Milles - Les journées de la femme.

Compte rendu du Conseil Municipal 24
Émile Ricaud nous a quitté.

À noter 26

Agenda 27

État civil - Nouveaux commerces 28

Libre expression Municipale

Empreintes - N°20
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G.Monsabert - 13280 Ensuès la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires







C'est dans un gymnase copieusement garni que Michel Illac a souhaité ses vœux à la population. L'occasion de rassurer sur la concrétisation et le financement des divers projets engagés mais aussi de se projeter dans l'avenir…

"…5 années de travail au service du Mieux Vivre Ensemble…"

Après avoir annoncé en forme de clin d'œil que cette cérémonie serait la dernière à se tenir au gymnase avant l'arrivée de la salle de la Culture et des Festivités, M. le Maire a d'abord insisté sur sa satisfaction de voir que pendant ces 5 années de mandat tout fut mis en œuvre pour répondre aux besoins des ensuénens, sur chaque point sur lesquels l'équipe municipale, délégation par délégation, s'était engagée en 2008"…. Nous contribuons ensemble, municipalité, associations et citoyens à réaliser tout ce qu'une petite commune peut faire de bien pour aider sa population à mieux vivre ensemble…"

"…Vigilance face au projet de création d'une Métropole…"

Le débat autour de la création par le Gouvernement d'une Métropole regroupant l'ensemble des intercommunalités du département a été évoqué. M. le Maire a ainsi pu réaffirmé les principes de proximité, de présence sur le terrain et de rapport au citoyen qui guident son action avec la ferme intention de conserver la légitimité des Maires en garantissant leurs ressources et compétences. "…Les Maires doivent continuer à assurer un service public de proximité, conserver la possibilité de fixer les taux des taxes fiscales, conserver la capacité de ne pas augmenter vos impôts par exemple, tout cela en développant des coopérations pour avancer sur les problématiques de transport, d'économie, d'environnement…"

"…un 6ème policier Municipal et la mise en place de la vidéo protection au service de la sécurité des ensuénens..."

Affirmant que la Police Municipale devait conserver son rôle de proximité et de prévention, M. le Maire a abordé le thème de la sécurité sur 2 fronts : le recrutement d'un 6ème policier municipal en 2012 et l'annonce de la mise en place de la vidéo protection en 2013…" à l'écoute des administrés, dans le cadre de l'aménagement du rond-point de l'entrée de ville Ouest vers Carry le Rouet, nous avons finalisé l'étude pour équiper les deux entrées de notre ville de caméras de Vidéo protection…".
Un outil de dissuasion même si rien ne remplacera la présence humaine.

"… le démarrage d'une politique de logement pour tous…"

L'habitat et le cadre de vie restent une des priorités de la Municipalité. Cela concerne l'entretien des bâtiments communaux pour lesquels beaucoup a été fait (crèche, écoles, foyer du gymnase, foyer socioculturel, boulodrome, gymnase, église…), mais Michel Illac a insisté sur le besoin pour la ville et les familles de la commune d'engager une politique maîtrisée de création de logements dans une logique de mixité entre logements à caractère privé et logement à location sociale.
Ce sera le cas avec l'aménagement du secteur des Rompides, notamment sur le terrain de l'ancienne caserne et le démarrage du programme des Coulins. Et le Maire de se satisfaire que"…Ce sont plus de 90% d'habitants de la commune qui ont pu voir leur projet aboutir avec le programme des Coulins qui comprend un ensemble de 87 logements dans sa 1ère tranche, dont 21 en location sociale, 19 maisons individuelles et 47 appartements dans de petits collectifs de 2 étages en accession à la propriété…"



"…Oui, la question de l'environnement et du développement durable est essentielle…"

Il a été rappelé l'effort porté sur la mise en place de nouveaux équipements en matière d'économie d'énergie (toiture photovoltaïque à l'école élémentaire, chauffe eau solaire à la crèche, puits provençal à la salle de gym agrès, toitures végétalisées pour la salle des





festivités et de la culture et le nouveau centre de loisirs, rénovation de 130 points lumineux, programme d'assainissement dans les calanques..).
"…Vous le constatez, notre commune fait beaucoup pour la protection de l'environnement car comme vous, nous y sommes attachés et nous continuerons dans ce sens..." 2013 sera d'ailleurs l'année du démarrage d'un diagnostic pour la mise en place d'un Agenda 21 pour Ensuès La Redonne.

"2013, année emblématique de la Culture avec la mise en service de la salle de la Culture et des Festivités et les 80 ans de la commune…"
La salle de la Culture et des Festivités permettra dès son inauguration en octobre de rendre aux associations sportives l'utilisation optimale du gymnase et de répondre à une programmation culturelle et festive de qualité pour les associations de la commune et l'action municipale. Par ailleurs, M. le Maire a annoncé que les 80 ans de la commune seraientt célébrés comme il se doit."… Prenez dates dans vos agendas, nous vous en reparlerons en temps utiles…" a-t-il précisé.

"Nous avons travaillé en concertation avec tous à la conception du futur centre de loisirs qui sera réalisé à proximité des terrains de tennis…"
"…Appuyé par une commission extra-municipale et à l'écoute des jeunes qui se sont manifestés, ce projet a été construit pour répondre à tous…",
a insisté M. le Maire. Si bien que le projet global comportera un accueil de Loisirs qui pourra recevoir jusqu'à 150 enfants de 4 à 11 ans, mais aussi un skate park pour les jeunes, un jardin d'enfants pour les familles et un parc naturel au service de toutes les générations.

"Notre commune investit pour répondre à vos attentes, elle le fait car sa situation financière le permet… sans augmentation d'impôts…"
Concernant la situation financière de la commune, M. le Maire s'est voulu rassurant et combatif face à la crise. Il a insisté sur 3 points " : …la maîtrise des dépenses possible grâce à une implication forte des services et des élus dans la recherche d'économies, l'obtention de subventions importantes des partenaires qui nous font confiance et adhèrent à nos projets… Enfin, un recours modeste et maîtrisé à l'emprunt à l'image de toute famille qui emprunte pour acquérir son logement…"

"Avec la grande majorité de mon équipe, nous vous proposerons de continuer dans la même voie après 2014…"
En cette année pré-électorale, la question des élections Municipales de 2014 ne pouvait pas ne pas être abordée, ce à quoi Michel Illac a répondu sans ambiguïté au sujet de la question de sa candidature : "…Nous avons engagé la commune dans la préparation de son Avenir, celui des jeunes, du logement, de l'emploi, de la culture, du sport, de la sécurité, du social… Alors vous n'allez pas être étonnés : ma réponse sera oui !..."

Les vœux au personnel

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivés, Nicolas Amérigo et Pascal Mora à la PM, Myriam Blanchard à la Direction des finances et Marie Françoise Pastor à celle des services techniques, M. le Maire entouré de ses élus et du DGS, remerciait l'ensemble du personnel communal et communautaire pour leur présence.



L'occasion de rappeler la satisfaction de leur implication pour le service public offert à la population tout au long de l'année et leur adaptation aux diverses évolutions des organisations des services pour rendre encore plus efficace l'action municipale. Moment de remerciement à Gisèle Pétronio qui a fait valoir ses droits à la retraite. Un temps d'annonce de titularisations, de promotions, de revalorisations de salaires pour la grande majorité et de prise en charge plus importante du financement de leur mutuelle avec une meilleure couverture M. le Maire terminait par des Vœux pour 2013 "Je vous souhaite, au nom de mon équipe, en mon nom propre, que l'année 2013 vous apporte le meilleur et plus encore et surtout beaucoup de santé".



>> Un carnaval exceptionnel sur des rythmes endiablés

Dire que la mayonnaise du Carnaval de la Ville est en train de prendre devient un doux euphémisme. D'années et en années, la dynamique collective souhaitée par les Délégations Jeunesse et Vie associative de la Ville autour de l'événement se confirme. Le niveau de participation l'a encore confirmé cette année et par bonheur, pas un seul petit nuage n'a plané sur Le Carnaval d'Ensuès dans sa version 2013… comme par miracle, notre village a bénéficié d'une belle éclaircie propice à faire la fête au milieu d'une journée qui s'annonçait pourtant pluvieuse Le parvis de l'hôtel de ville a fait le plein dès 14h, chacun arborant des tenues laissant rapidement découvrir le thème de cette année : les 5 continents. Et grande nouveauté pour ce carnaval, la participation de diverses associations locales telles le Foyer Rural, le Judo-Jujitsu, la Gym, Impact, Le souffle c'est la vie, le club de Zumba, les carnavaliers de Châteauneuf les Martigues ont superbement contribué à bonifier le défilé…

Après une séance de maquillage assurée par les animateurs du Centre de Loisirs, Monsieur le Maire a solennellement marié le Roi et la Reine du Carnaval. Puis ce fut le départ du cortège, emmené par 3 chars et de la musique qu'on a eu peine à entendre en fin de queue tellement il y avait de monde… Le défilé fut ponctué d'arrêts, place Robert Autès, devant l'école maternelle puis dans le Centre du village permettant ainsi aux associations de montrer tout leur savoir-faire lors de démonstrations.

De retour à la mairie près de 2h plus tard, un goûter copieux et original (gâteaux, bonbons mais également fromage ou encore mortadelle) attendait les méritants carnavaliers. Une après-midi que petits et grands ne sont donc pas prêts d'oublier… un grand merci aux équipes du Centre de Loisirs enfants et ados et aux associations présentes. On vous dit déjà : à l'année prochaine !

>> Des emplois d'Avenir pour notre commune ?

Entrée en vigueur le 1er novembre dernier, la loi portant création des emplois d'avenir concerne en premier lieu les collectivités territoriales, les entreprises privées s'annonçant comme l'exception. Pour rappel elle concerne les jeunes de 16 à 26 ans, peu ou pas qualifiés et vivant dans des zones défavorisées. D'une durée d'un an minimum à renouvelable jusqu'à trois ans, ces emplois seront subventionnés par l'état à hauteur de 75 % du salaire brut sur la base du SMIC et feront l'objet de CDD généralement à temps plein. Nous avons commencé à plancher sur ces emplois d'avenir pour notre commune, un diagnostic des personnes concernées est en cours de réalisation par le PLIE et le DEFI pour l'emploi. Un travail qui ne peut se faire sans réfléchir à l'au-delà de la période de ces trois ans subventionnés. En effet par le passé des dispositifs similaires ont été décidés et la perspective pour les jeunes de trouver un emploi à la fin de la période n'a pas toujours été positive. C'est bien là que le doute s'installe dans les petites collectivités d'autant que le seul engagement est "d'une priorité d'embauche durant un délai d'un an" et qu'il n'est pas sûr de pouvoir absorber au terme de leur contrat ces emplois d'avenir. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain journal…

>> Des vacances ludiques et créatives pour nos Centres de Loisirs

En fil conducteur durant ces vacances de Février, nos centres de Loisirs se sont activement mobilisés pour assurer la réussite du Carnaval de la Ville. Ce fut particulièrement le cas pour l'accueil de loisirs Jeunes qui a travaillé avec une association de percutions sur un spectacle dédié au défilé du 9 mars. Étaient aussi prévues une soirée raclette entre jeunes de la Maison Pour Tous, une sortie au cirque dans le cadre de MP 2013 ainsi que certaines activités plus classiques comme des sorties au cinéma, au bowling et des activités sportives (Futsal & Sarbacane). Le centre enfants a lui vécu au rythme des péripéties de l'esquimau Tarik. À la conquête de sa dulcinée Tarabiata il a du partir à la recherche des 7 objets sacrés à travers le monde. Au programme également, danse orientale, cinéma, rencontres et combats de sumo pour aider Tarik à rassembler ces symboles sacrés à travers différentes cultures du monde.



>> Belles surprises en perspective pour les séjours été

Les séjours d'hiver se terminent. C'est donc tout logiquement que nous vous annonçons la programmation de cet été. Pour les plus jeunes, on met le cap sur le canal du midi ! Et c'est en péniche que ce séjour est prévu avec une croisière d'une semaine.

Au programme, initiation à la navigation, piscine, jeux de pistes et visites lors des différentes escales. (Contacter le Centre de Loisirs au 04 42 45 73 53 pour toutes inscriptions ou informations supplémentaires). Pour les ados, direction la côte Atlantique au sein d'une structure UCPA où ils vont pouvoir découvrir ou se perfectionner dans le surf ou le paddle mais aussi visiter Bordeaux, la dune du Pyla ou encore le lac de Carcans. En ce qui concerne les inscriptions et informations contacter Jean-David au 04 42 45 94 12.

>> Le 1er véhicule électrique municipal est arrivé !

Dans le cadre de notre politique environnementale en faveur du développement durable et de notre stratégie de renouvellement du parc des véhicules municipaux, nous vous avions annoncé l'acquisition d'un véhicule électrique en charge du portage de repas à domicile. C'est chose faîte avec une mise en service depuis la mi-février. Ce véhicule de type Renault ZOE est équipé d'un caisson frigorifique qui permet de garantir le respect de la chaîne du froid notamment pour la livraison des repas du week-end. Les repas sont transportés à l'intérieur de valisettes qui vont elles aussi être changées pour éviter une déperdition de chaleur sur les plats livrés.



Elles seront en outre moins lourdes et plus maniables.
Ce véhicule flambant neuf doté de flocages reprenant une vue de nos calanques dispose d'une autonomie de 120 km et permet d'emprunter les routes les plus pentues de notre commune. Au delà de ses vertus écologiques, il contribue à réduire les dépenses en carburant de la commune. Après son 1er mois d'utilisation par le personnel du CCAS, il offre un bilan plus que positif : praticité, conduite souple et silencieuse, grand volume utile, recharge rapide et facile. Dans le cadre du budget 2013 de la commune, il est prévu l'acquisition de 2 nouveaux véhicules du même type, l'un pour les services techniques, l'autre pour un usage partagé des services municipaux. La dynamique est lancée !

>> Nouvel atelier Emploi : les inscriptions sont ouvertes

Le mardi 28 mai, la Municipalité en partenariat avec le Défi pour l'emploi, organise une nouvelle initiative ciblée en faveur des demandeurs d'emploi de la commune. Un atelier portant sur la valorisation des métiers du BTP et des clauses d'insertion du territoire aura lieu dans les locaux du Comité Communal d'Action Sociale de l'hôtel de Ville de 14h à 17h. Les inscriptions se font auprès du CCAS au 04 42 44 88 92.



>> Quad sur neige et chiens de traîneau ont animé les séjours skis

La première semaine des vacances d'hiver a été marquée par les 2 séjours, enfants et ados. Direction les pistes de ski ! Les plus jeunes sont partis dans le Champsaur (Parc national des Écrins) pour une colo axée sur la découverte de la montagne avec construction d'igloos, initiation aux chiens de traineaux, aux randonnées, courses de raquettes et bien entendu la classique "journée de ski".
Tout cela orchestrée par l'équipe d'animation qui avait pour thématique STAR WARS lors des veillées. Les Ados avaient eux comme destination la Savoie et plus particulièrement Bramans où ils ont pu skier, et grande nouveauté, surfer le tout encadré par l'école de ski sur place. Le soir place aux veillées, quad sur neige et sorties ! Au total ce sont 50 jeunes de la commune qui ont pu bénéficier des différents séjours proposés, avec en bonus une belle météo !

>> Succès confirmée pour la sortie ski Familles !

Cette initiative, lancée l'an dernier, avait déjà conquis les participants. Il faut croire que le bouche à oreille a bien fonctionné depuis puisque cette journée proposée aux familles de la commune a affiché plus que complet pour sa 2ème année. La délégation Éducation Jeunesse Petite Enfance proposait une journée tout compris direction les Orres pour profiter des joies du ski et de la montagne. C'est ainsi que 53 ensuénens particulièrement motivés se sont levés aux aurores pour un départ à 6h du matin à la conquête de la neige. L'arrivée s'est faite aux alentours de 10h en station puis direction la location de matériel et forfaits sous la logistique de l'équipe du Centre de Loisirs.
Ensuite chacun s'est dispersé avec son pic-nique sous un soleil radieux. Certains se sont retrouvés pour manger le midi aux pieds des pistes pendant que d'autres ont préféré les sommets. Le retour s'est organisé à partir de 16h30 et sans trop de bouchons sur la route le bus est arrivé à Ensues la Redonne vers 20h accueillis par Monsieur le Maire et Mme Varre, adjointe à l'Éducation Jeunesse Petite Enfance.
À l'arrivée les participants demandaient déjà où était prévu la prochaine sortie… patience…
Rendez-vous à l'automne pour la suite des initiatives famille !

>> Concertation sur le terrain pour le Skate Park

Après avoir reçu les jeunes en Mairie, la Municipalité poursuit la concertation sur le projet du Skate Park. Une rencontre fut ainsi proposée sur le terrain avec les architectes, les jeunes et des professionnels de la discipline. Au final, l'objectif est d'aboutir à un espace qui permettra aux débutants comme aux plus aguerris de pouvoir réaliser leurs figures acrobatiques favorites.





>> Un débat fort utile pour comprendre pourquoi le jeu doit tenir une place prépondérante chez le jeune enfant

En ce vendredi 16 mars, la salle des mariages de l'hôtel de Ville est copieusement garnie. À l'initiative de l'équipe de la crèche, elle accueille Mme Sylvestre, de l'association "Familiance". Cette structure basée à Martigues a pour but d'aider et d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants. Ce travail s'appuie sur celui qu'a mené, il y a plus d'un siècle de cela, le médecin italien Maria Montessori… Ce dernier a montré que pour se construire le jeune enfant requiert 3 grands besoins : l'amour évidemment, les limites sécurisantes assorties du fameux "NON" et le jeu par lequel il va pouvoir découvrir et explorer le monde.

Mme Sylvestre s'est donc employée à présenter cette méthode, l'accompagnant de sa propre expérience menée depuis 25 ans auprès de parents en souffrance et d'enfants en échec scolaire… des enfants qui, dans leur plus jeune âge, n'auraient pu suffisamment développer leurs 5 sens par le biais du jeu. Afin d'alimenter le débat qui a suivi, l'assemblée fort conquise pu assister à quelques démonstrations dites "Montessori", c'est-à-dire des exemples d'activités simples mais incontournables pour la construction mentale de la jeune génération. Chaque parent a ainsi pu repartir avec de précieux conseils pour faciliter la réussite future de ses enfants.

>> La greffe d'organes sauve des vies...

La greffe d'organes est un acte médical de la dernière chance. Elle est envisagée quand l'état du malade se dégrade et que seul le remplacement du ou des organes défaillants peut permettre son amélioration. Dans plus de 90 % des cas, le greffon provient d'un donneur décédé. Un seul donneur permet souvent de greffer plusieurs malades.

Les maladies graves pouvant conduire à une greffe ; insuffisance rénale terminale, malformation ou maladie cardiaque, maladie du foie, mucoviscidose, certains cancers… Du nouveau-né à la personne de plus de 70 ans, tous les âges sont concernés. La technique de greffe est de mieux en mieux maitrisée : ses résultats ne cessent de s'améliorer. Chaque année, plus de 4700 greffes sont réalisées en France.

Renseignements et demande de carte : Association ESPOIR 13 "TARA" Quartier le Ribas 13120 Gardanne Tél : 06 09 09 63 84 ou mail : dondorganes.espoir13@yahoo.fr
Correspondante locale : Marcelle THERY 04 42 45 97 14 - 11, avenue de la vierge 13820 Ensues la Redonne.



>> Nouveau record de participation pour la Chandeleur des Tamalous

En ce Samedi 2 février, c'est dans un Foyer Socioculturel fraîchement rénové que la dynamique équipe des Tamalous accueillait 120 seniors (pratiquement le double de l'an dernier) afin de fêter délicieusement la chandeleur. Des bénéficiaires du portage de repas étaient aussi de la fête pour leur plus grand plaisir. Les crêpes servies par la table des Titans ont été fortement appréciées tout comme l'animation musicale assurée par l'orchestre Alex et Marie qui a su remplir la piste de danse en permanence.



>> Une initiative pour aider les familles dans l'accompagnement des malades d'Alzheimer

Dans le cadre du "Plan Alzheimer et maladies apparentées", la structure Soins Assistance, en partenariat avec le CCAS, propose une formation des aidants familiaux (familles ou proches) de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées. Ces sessions de formation seront assurées par des médecins spécialistes, gérontologues, psychiatres, aides médico-psychologiques, infirmiers, kinés, assistantes sociales…). Six séances au total rassemblées en trois temps s'étalant sur six semaines vous sont proposées. Les objectifs au cours de chacune de ces séances seront de mieux comprendre la pathologie, d'aborder le thème d'une meilleure adaptation à l'environnement de présenter les circuits d'aide et les relais extérieurs possibles, dans le cadre de l'évolution de la pathologie. Rendez-vous les 6, 16, 23 et 30 mai et les 6 et 13 juin de 14 h à 17 h. Pour tout renseignement et pour découvrir le programme complet, merci de vous rapprocher du CCAS au 04 42 44 88 92



>> 80 ans, ça se fête !

Nous vous en parlions comme un des évènements majeurs de cette année, la célébration des 80 ans de la commune se prépare activement. Autour de cette date anniversaire, de multiples manifestations dans tous les domaines vous seront proposés durant l'ensemble du mois de mai. Expositions, conférence, ateliers, bal… Un programme complet a été élaboré en collaboration avec les Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) et les associations de la commune. Nous avons le plaisir de vous dévoiler aujourd'hui l'essentiel du programme.

Une Exposition du 1er au 30 mai à découvrir en salle des Mariages de l'hôtel de Ville.

Cette exposition retracera une sélection d'évènements marquants et des témoignages du quotidien qui ont jalonné la période 1933-2013 de la commune. Ces documents sont issus d'un travail de collecte auprès de la population, auprès des Archives Communales et des Archives Départementales de Marseille. Photos, articles de presse, documents originaux offriront un regard original au visiteur.

Une exposition des travaux des enfants issus d'ateliers d'Écriture à découvrir du 17 au 30 mai à l'hôtel de Ville et jusqu'au 15 juin à la Médiathèque.

Ces ateliers d'écriture réalisés à l'école élémentaire avec les scolaires, le concours de M. Gérard Chevé et de l'association communale du "livre de Ruth" permettront aux enfants de créer des écrits personnels sur support cartes postales ayant pour thème l'histoire de la commune, d'hier et d'aujourd'hui.

Des ateliers de Bande-Dessinée à partir du 18 juin à la Bibliothèque - sur inscriptions uniquement.

Quoi de plus naturel que l'Atelier de Bandes Dessinées animé par l'auteur Éric Stoffel à la médiathèque Elisabeth Badinter s'oriente cette année vers la célébration des 80 ans de la commune. Ce sera l'occasion pour les participants d'imaginer un voyage dans le temps, que ce soit dans un futur éloigné de 80 années, où dans le passé, depuis la création d'Ensuès. Ces travaux seront par la suite exposés à la Médiathèque du 18 juin au 20 juillet.

Une Conférence-débat le 24 mai à partir de 18h30 en salle des Mariages de l'hôtel de Ville

Cette conférence animée par M. Chevé, passionné d'histoire et habitant de la commune, et M. Méténier, professeur d'histoire sera à n'en pas douter un des temps forts de ce programme de célébration. Elle permettra de donner un regard croisé sur une partie historique mais aussi narrative de la vie d'autrefois, la naissance de la commune en 1933, les différents lieux emblématiques, etc. Les personnes porteuses de "mémoires" de notre Commune seront aussi invitées à témoigner lors de cette rencontre. La conférence sera suivie d'un grand apéritif dinatoire.

Le Rallye des Familles le 25 mai en matinée

Plusieurs actions seront proposées aux familles sur la journée, permettant de mettre à l'honneur le village et les calanques. Avec le concours de l'équipe du Centre de Loisirs, un accueil des familles sera proposé avec un petit-déjeuner le matin avant le départ pour un grand rallye/quizz dans le village.

Des Balades en kayak dans les calanques le 25 mai en journée.

En collaboration avec les CIQ, les Sociétés Nautiques des calanques, l'association AIEJE et le Raid littoral 13, des promenades en kayak seront proposées à la découverte de nos 5 calanques.

Des concours de pétanque dans différents quartiers et au Boulodrome le 25 mai après-midi.

Différents concours de boules inter-quartiers seront proposés en collaboration avec les CIQ et l'association "Droit au bouchon".

Un "Flash Mob" des 80 ans

Les associations de danse de la commune proposeront de réaliser un "flash mob" dansant pour fêter tous ensemble les 80 ans de la commune.

Un grand bal de clôture le 25 mai à partir de 21h au Gymnase

Afin de permettre à tous de fêter dignement l'évènement, un grand bal sera proposé au gymnase, en clôture de la commémoration. Ce bal sera gratuit et ouvert à tous.

Une conférence sur l'histoire de nos calanques à l'époque préhistorique le 7 juin à 19h en salle des Mariages

Pour les amoureux des calanques et les passionnés d'histoire, nous vous proposons une conférence sur le thème "Des calanques où l'homme a laissé sa trace depuis la préhistoire" le vendredi 7 juin à 19h en salle des Mariages.



>> Les travaux du boulodrome municipal vont bon train

C'est parti, la buvette du boulodrome va faire peau neuve. Le bâtiment actuel va voir son ancienne toiture métallique bleue remplacée par une toiture traditionnelle en tuile. Pour améliorer le stockage à l'intérieur de la buvette, les barbecues vont être refaits, les murs intérieurs et extérieurs seront repeints. Le bâtiment sera complètement ré-agencé et agrandi afin d'avoir un espace de stockage supplémentaire, une zone barbecue couverte avec sa zone de préparation équipée d'un évier et des toilettes PMR (Personnes à Mobilité réduite) supplémentaires. Le podium en dur inadapté et vieillissant a été démoli et une pergola va être installée devant la buvette reliant la zone de service jusqu'au nouveau bâtiment. Ces travaux sont financés avec l'aide du Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité et bénéficie d'une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire allouée par le député de la circonscription M. Vincent Burroni.

>> Le bâtiment de la Poste prochainement réhabilité

Le bâtiment de la poste va subir un rajeunissement dans le cadre des travaux de proximité financés à 80% par le conseil général. Ce programme tant attendu par les personnels de ce service public prévoit le ravalement des façades, le remplacement des menuiseries et volets sur l'ensemble du bâtiment (rez de chaussée + étage), la peinture des grilles extérieures, la rénovation du sas d'entrée et la démolition de locaux annexes sur la partie arrière du bâtiment. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de rédaction pour une réalisation de ces travaux en juin et en juillet.



>> M. le Maire monte au créneau sur les dysfonctionnements de la distribution du courrier

Suite à de multiples plaintes d'administrés concernant à la fois des retards, des erreurs ou des dysfonctionnements dans la distribution du courrier par le service public de la Poste sur notre commune, M. le Maire est intervenu. Un courrier a été envoyé aux responsables courrier de la Poste et Michel Illac a reçu personnellement les responsables de la plate-forme courrier de Vitrolles Châteauneuf-Côte Bleue afin de relayer la parole des plaignants. Depuis, la situation semble évoluer favorablement mais nous resterons vigilants…



De nouveaux ralentisseurs sur la commune

Dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie réalisés en collaboration avec les services de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, des ralentisseurs ont été posés sur la traverse du Colleton et le chemin de Maufatan.



L'impasse de la Côte Bleue refaite à neuf

Les riverains de l'impasse de la Côte bleue étaient impatients de voir la réfection de leur chaussée enfin réalisée. C'est chose faite depuis la fin du mois de mars.



Réhabilitation de l'impasse Charlemagne

La chaussée de l'impasse Charlemagne est actuellement en cours de réfection. Le revêtement va être refait à neuf pour permettre une circulation la plus confortable possible.



>> Le stade municipal poursuit sa réhabilitation

Le stade municipal n'est pas oublié. Comme l'ensemble des bâtiments communaux, il va bénéficier d'une importante rénovation. Ces travaux consistent en l'extension de la buvette pour stockage, le ravalement des façades des anciens vestiaires, le remplacement de l'éclairage du stade, et le remplacement des électrovannes d'arrosage du terrain. Ces travaux vont débuter au mois d'avril dans le cadre des travaux de proximité.

>> Réaménagement de l'ancien bureau de la Police Municipale

Les anciens locaux de la Police Municipale situés à côté du foyer socio-culturel n'étaient plus occupés depuis la création de l'accueil commun au sein de l'hôtel de Ville, regroupant l'ensemble des services municipaux, pour faciliter vos démarches et améliorer le confort et la qualité de travail du personnel municipal vont être prochainement réaménagés en concertation avec les associations culturelles de la commune. Le rez-de-chaussée va subir des transformations afin de pouvoir être mis à disposition des pratiques culturelles amateurs, qu'elles soient musicales ou créatives. La réflexion est en cours pour pouvoir répondre au mieux aux besoins polyvalents des adhérents. L'étage sera réhabilité avec un réaménagement des vestiaires et de la base de vie de la Police Municipale. Des locaux de stockage et d'archivage municipaux seront créés dans le hall de l'escalier et permettront de rendre le bas totalement indépendant de l'étage. Ces travaux sont prévus dans le cadre des travaux de proximité financés à 80% par le Conseil Général des Bouches du Rhône.

>> Nouveau dispositif pour les dépôts de plainte

Pré-plainte en ligne est un dispositif mis en place pour éviter l'attente dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie Après une période d'expérimentation probante dans quatre départements pilotes, le dispositif de la pré-plainte en ligne a été généralisé et est opérationnel depuis le mois de février dans les Bouches-du-Rhône, comme dans tous les autres départements de la zone de défense sud. Effectuer une pré-plainte en ligne permet aux victimes d'atteintes aux biens perpétrées par un auteur non connu d'effectuer leur déclaration via le portail commun police/gendarmerie à l'adresse www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Après sa déclaration en ligne, automatiquement transmise au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de son choix via une boîte fonctionnelle dédiée, le plaignant obtient en retour, dans les 24 heures ouvrées, un rendez-vous pour venir signer sa plainte. Il est alors reçu au commissariat ou à la brigade choisi, avec un délai d'attente n'excédant pas les 15 minutes.
À noter que le dispositif n'est pas destiné aux situations d'urgence pour lesquelles la victime doit composer le "17" ou le "112" et déposer plainte immédiatement.



>> Du nouveau concernant les barrages filtrants d'accès aux calanques en saison estivale

Les conditions d'accès aux calanques pour la saison estivale sont modifiées cette année pour répondre à la fois aux conditions de sécurité dans les calanques et à la préservation des sites. À l'écoute des demandes évoquées par les administrés, les CIQ et les Sociétés Nautiques, les représentants des commerçants lors de la réunion de bilan de sécurité de fin de saison estivale en 2012, la Municipalité a décidé d'étendre l'interdiction d'accès aux calanques à tous les véhicules à moteur y compris les deux roues et de limiter l'accès aux seuls habitants de la commune. Les personnes ayant un lien de parenté direct avec un résident de la commune devront formuler une autorisation exceptionnelle d'accès à chaque fois que nécessaire.



Nous rappelons que l'accès aux calanques est réglementé du 1er mai au 31 août de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés, il le sera aussi les vendredis 10 mai et 16 août 2013.
Seront autorisés : les véhicules de secours et d'interventions, les véhicules de police, les véhicules comportant un macaron GIC ou GIG et tous les véhicules à moteur des résidents de la commune munis des autorisations d'accès délivrées par la commune.
Les conditions d'obtention du badge "Accès calanques" sont les suivantes :
- Avoir un domicile fixe ou une résidence secondaire sur la commune
- Avoir un certificat d'hébergement pour les personnes en vacances sur la commune au delà de 15 jours ou un bail de location saisonnière. (délivrance dans ce cas de badges temporaires mentionnant les dates de début et de fin de séjour).
- Être membre d'une société nautique implantée sur la commune (une liste des membres sera communiquée par les sociétés nautiques). Pour les personnes rendant visite ponctuellement aux habitants, la Police Municipale communiquera aux contrôleurs d'accès une liste d'autorisations exceptionnelles mentionnant le nom du visiteur, le véhicule utilisé et son immatriculation, le lieu de visite et le nom de l'hébergeur. Cette liste sera établie chaque semaine à l'hôtel de Ville avant le vendredi 17h suite aux demandes formulées par les administrés ou les restaurateurs. Pour les visites inopinées y compris d'un membre de la famille, les administrés ou restaurateurs devront bien vouloir se rendre directement sur les lieux du barrage pour venir chercher leurs invités. La délivrance des vignettes "Accès Calanques" débutera le 8 avril en mairie à l'accueil de l'hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et ce jusqu'au 14 juillet. Pour permettre la délivrance au plus grand nombre avant le démarrage de la saison, la distribution sera possible les samedis 13, 20, 27 avril et 4 mai de 9h à 12h. Pour obtenir le précieux sésame, il faudra obligatoirement vous présenter avec votre carte grise, un justificatif de domicile de moins de trois mois, un certificat d'hébergement ou un bail de location saisonnière pour les personnes en vacances au-delà de 15 jours.
Nous vous remercions d'avance de votre compréhension sur le respect de ces nouvelles dispositions pour la sécurité et la tranquillité de tous.



>> Rappel sur le fonctionnement de la navette urbaine sur la commune

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole assure la ligne de transports en commun sur la zone d'Ensuès la Redonne. Ce bus de la Côte Bleue "Transmétropole" vous propose des horaires favorisant les connexions en gare et les correspondances avec les lignes intercommunales. Il s'agit de la ligne C6 qui assure un trajet entre le centre ville d'Ensuès et la gare et circule dans les principaux quartiers de la commune. Cette ligne fonctionne du lundi au vendredi excepté les jours fériés.

Les tarifs sont les suivants : Ticket à l'unité : 0,8 € (vendu uniquement dans le bus) - Carnet de 10 tickets : 6 € - Abonnement mensuel : 18 € (tarif normal) / 14 € (tarif jeunes moins de 26 ans) Abonnement mensuel TER+ 9 € (réservé aux salariés).
La carte d'abonnement nominative est gratuite et doit être accompagnée d'un coupon mensuel pour être valable. Retrouvez les renseignements sur le parcours et les horaires de cette navette sur le site Internet de la ville dans la rubrique Transports.

>> Logements du secteur des Coulins, c'est parti...

Les travaux de constructions des logements viennent de démarrer par la préparation du chantier, clôture de la zone et par l'aménagement de l'entrée unique du chantier depuis la départementale permettant une desserte par le haut de la colline. Au moment où paraitra ce journal la pose de la première pierre aura eu lieu en présence des porteurs du projet, le groupe Bouygues immobilier, de tous les acteurs du logement et des financeurs du logement social dont 23 seront compris dans cette première phase de 87 logements au total qui est programmée pour une livraison juste avant l'été 2014.



>> Opération tranquillité vacances : Ayez le bon réflexe !

L'opération tranquillité vacances consiste à surveiller les maisons des résidents qui s'absentent quelques temps de leur domicile. Elle est menée conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, tout au long de l'année. Si vous partez en vacances, n'hésitez pas à en informer la police municipale en remplissant une fiche de renseignements qui vous est fournie à l'hôtel de Ville et qui peut aussi être téléchargée sur le site du Ministère de l'Intérieur. En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la police Municipale ou la brigade de gendarmerie de Carry.

>> Rejoignez l'équipe du Comité Feux de la commune

La saison du Comité commence officiellement le 1er dimanche de juillet et se termine avec l'ouverture de la chasse. Créé fin des années 80, le CCFF d'Ensuès la Redonne est là pour assister pompiers et sapeurs forestiers dans la prévention des feux de garrigues et la protection de notre massif. Il effectue de nombreuses patrouilles quotidiennes durant la période estivale, et exceptionnellement durant le reste de l'année (les jours de très gros vent ou de grosses chaleurs).



Si vous êtes sensibles à la préservation de notre cadre de vie et à la protection de nos massifs forestiers et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez participer aux missions du CCFF. Bénévoles, vous serez équipés d'une tenue adaptée et vous bénéficierez d'une formation de qualité. Pour cela il vous suffit de disposer d'un peu de temps pendant la période estivale, au minimum 25 heures. Alors, n'hésitez pas !
Pour tout contact : CCFF au 04 42 45 97 54 ou en mairie 04 42 44 88 88.
Nous vous rappelons que pour votre sécurité, la circulation des personnes est strictement réglementé dans les espaces sensibles du 1er juillet au 30 septembre.
(Renseignements en Mairie et à la Police Municipale).

>> Le site internet de la Ville évolue

Pour rendre cet outil d'information plus pratique et plus convivial, le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr évolue régulièrement pour mieux vous satisfaire. Vous disposez désormais d'un agenda journalier en page d'accueil qui facilite votre accès à l'information.
Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à la newsletter mensuelle de la Ville et que vous pouvez entrer en contact avec les services ou les élus via la rubrique contact du site.

>> Des nouvelles du tour du monde d'Angélique et Vincent

Nous vous proposions l'an dernier de suivre les péripéties d'Angélique et Vincent, ce couple d'ensuénens qui a fait le pari un peu fou de faire le tour du monde à vélo couché. Depuis, vous faites peut-être partie des personnes qui suivent leurs aventures via leur site Internet, si ce n'est pas le cas nous vous invitons à le faire sur http:// desandesauxindes.word-press.com/. Aux dernières nouvelles nos 2 aventuriers ont bouclé la traversée de l'Amérique du Sud jusqu'à Ushuaia (6 300 km en vélo !). Ils entament maintenant la traversée de l'Asie depuis la Turquie.





>> Rejoignez-nous sur Facebook

En complément du site officiel de la ville - www.mairie-ensues.fr - la ville d'Ensuès la Redonne vous invite à rejoindre la communauté Facebook sur sa page. Pour découvrir ce nouvel espace, il vous suffit de taper "Ville d'Ensuès la Redonne" dans le moteur de recherche de Facebook. Vous y retrouverez toute l'actualité de notre commune, l'agenda des manifestations importantes, les dates des événements à ne pas manquer, les contributions des associations et des internautes de la commune, ainsi que les photos associées… et surtout laissez-nous vos commentaires ! Pour accéder à cet espace, il vous suffit de taper facebook + ville d'Ensuès la Redonne dans votre moteur de recherche.

>> Réservez votre dimanche 5 mai pour le grand vide grenier au boulodrome

Comme chaque année, la Municipalité propose son grand vide grenier de printemps. Il aura lieu dimanche 5 mai de 9h à 17h au boulodrome. Les emplacements accordés aux habitants de la commune seront numérotés pour faciliter l'organisation de la manifestation. Vous pourrez télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la ville ou le récupérer sur simple demande à l'accueil de l'hôtel de Ville.



>> Enquête INSEE sur la commune

Nous vous informons que l'INSEE réalise du 27 mars au 20 avril une enquête sur les loyers et charges, enquête qui permettra de décrire quelques caractéristiques du logement comme le confort et de mesurer l'évolution des loyers. Plusieurs ménages sur notre commune seront sollicités par courrier. Nous vous rappelons qu'un enquêteur de l'INSEE doit absolument être muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

>> Déplacez-vous malin avec lepilote.com

lepilote.com est un service du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône sous la forme d'un site internet de référence. Il vous informe sur les possibilités de déplacement dans le département (itinéraires, horaires, trajets…). Il s'agit d'un outil incontournable qui vous propose un certain nombre de services facilitant l'utilisation des transports en commun au quotidien et propose aujourd'hui une recherche avancée en associant le co-voiturage et le transport en commun. N'hésitez pas à vous en servir.





>> Rendez-vous le 31 mai pour la prochaine Fête des Voisins

La ville d'Ensuès la Redonne renouvelle cette année son partenariat avec l'association "Immeubles en Fête" dans l'idée de contribuer à la réussite de la Fête des Voisins sur notre commune. La manifestation se déroulera le vendredi 31 mai au soir. Ce soutien à la démarche se traduit par un relais de communication, une aide logistique avec le prêt éventuel de matériel municipal (tables, chaises), tout en laissant aux habitants l'essence même de la démarche, à savoir l'engagement individuel.
Nous faisons appel à tous les organisateurs qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique ou monter leur propre initiative de bien vouloir se signaler auprès du service communication de la ville au 04 42 44 88 88 ou via le formulaire de contact du site Internet de la Ville avant la date du 15 mai.

>> Cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants

Vous vous êtes installés au cours du 2ème semestre 2012, vous venez d'emménager à Ensuès la Redonne ou vous allez bientôt nous rejoindre ? En ce cas, bienvenue chez vous ! Tous les ans, la Ville organise un accueil à l'hôtel de Ville pour les nouveaux arrivants. Cette année la cérémonie aura lieu en salle des Mariages le Samedi 4 Mai à partir de 10 h 30. Les personnes qui se sont signalées auprès de nos services recevront une invitation par courrier postal, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez contacter directement le service communication pour nous informer de votre installation (contact : Guillaume Garcia au 04 42 44 88 88). À l'occasion de cette matinée, vous serez accueillis par le Maire et son équipe. L'occasion de rencontrer les élus, d'en savoir plus sur l'organisation des principaux services municipaux, de prendre connaissance des futurs projets et réalisations de la Municipalité au cours d'une réception placée sous le signe de la convivialité et de l'échange, et qui se terminera autour du verre de l'amitié. Un petit cadeau de bienvenue sera offert en clôture de la cérémonie.



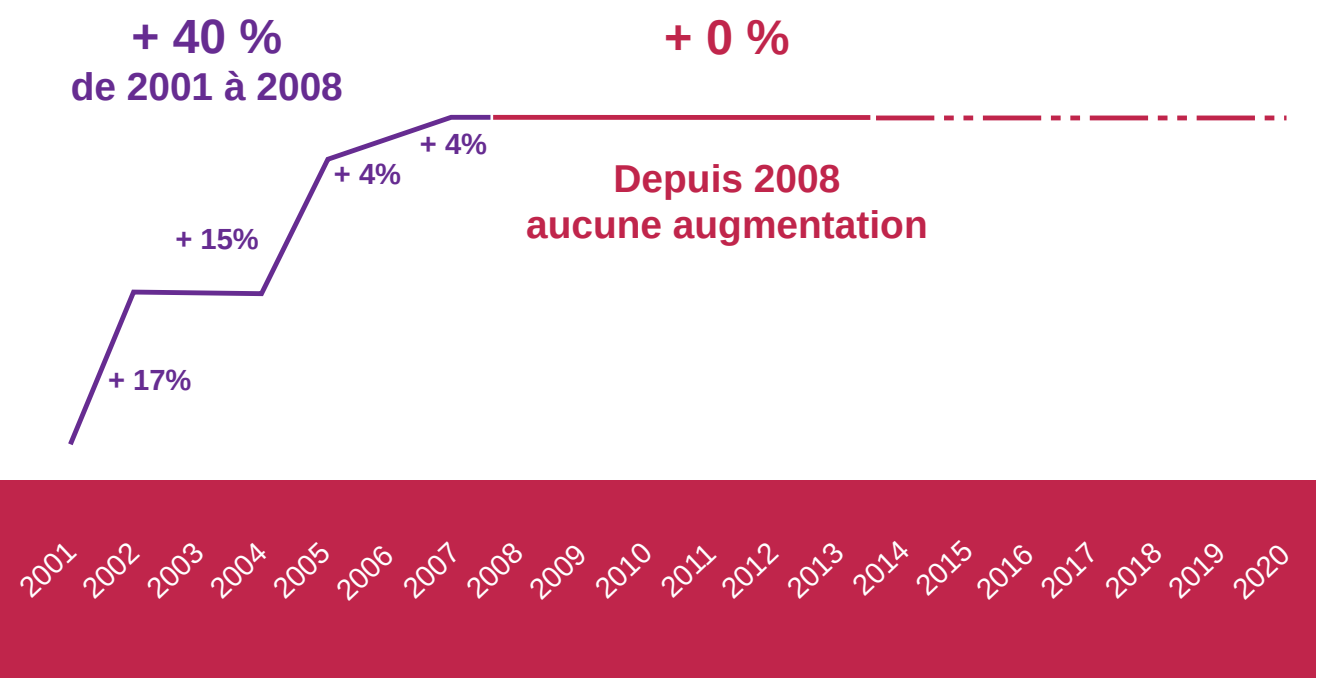
>> Le 18 le numéro qui sauve... N'en n'abusez pas !

Le 18 est le numéro d'appel des sapeurs-pompiers. Il est gratuit depuis tous les postes téléphoniques. Mais n'en abusez pas. N'appelez qu'en cas de nécessité absolue. Dans le cas contraire, pendant que les sapeurs-pompiers répondent à votre demande, soit par téléphone, soit en vous envoyant des secours, ils ne peuvent répondre à d'autres qui seraient réellement en détresse.
Le 18 est le numéro d'appel des sapeurs-pompiers. C'est le numéro que vous devez composer pour tout ce qui concerne les incendies et le secours aux personnes victimes d'accidents ou en détresse vitale.
- Votre communication arrive au Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) qui traite les appels.
- Cette communication est enregistrée sur une bande audio et le numéro de téléphone avec lequel vous appelez est identifié.
- Cette plateforme est composée de sapeurs-pompiers spécialement formés pour vous répondre, 24h/24h - 7j/7 et toute l'année.



Ne paniquez pas ! Pour vous apporter une réponse adaptée à l'urgence, l'opérateur doit comprendre et analyser la nature de votre appel. Pour y parvenir, il a besoin des renseignements suivants : votre identité ainsi que le numéro de téléphone où l'on peut vous rappeler en cas de besoin la commune ou les secours doivent se rendre, l'adresse complète ou le lieu-dit de l'intervention, la nature de l'intervention : s'agit-il d'un feu, d'un malaise, d'un accident de circulation, etc., les renseignements importants comme comment accéder au lieu, s'il a plusieurs personnes concernées, les antécédents médicaux de la personne à secourir, etc.
Si le temps vous semble long pendant que l'opérateur vous pose ces questions, en réalité, c'est du temps gagné qui lui permet de vous apporter la meilleure réponse dans les meilleurs délais.

Évolution de la part communale des impôts



DOSSIER

Le budget 2013

"Un budget qui continue à investir pour l'Avenir tout en maitrisant la dette et sans modification des taxes locales…"

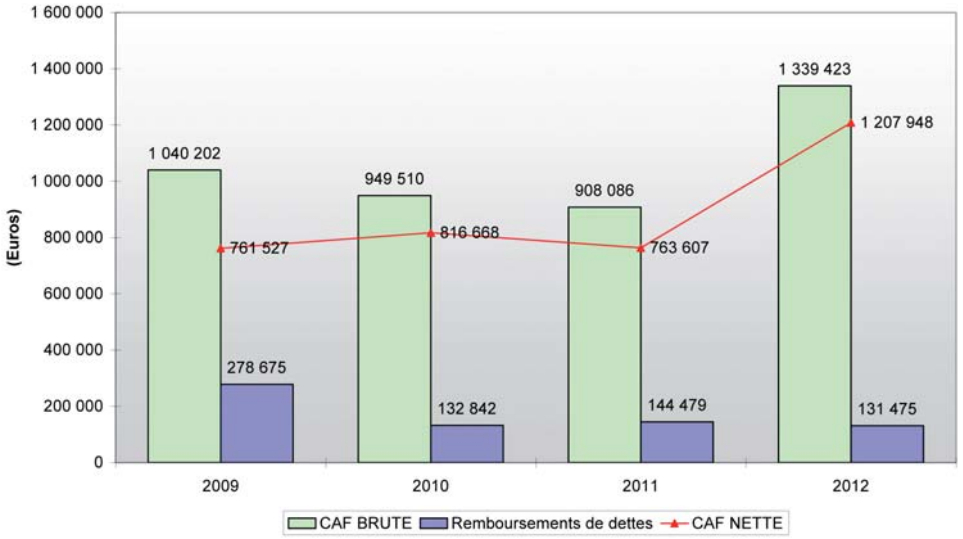
Ce 5ème budget de notre mandature s'inscrit encore dans la préparation de l'Avenir pour notre commune, pour toutes les familles et plus particulièrement notre jeunesse. Ce nouveau dossier comme tous les ans détaille les choix budgétaires qui nous ont guidés pour cette année et les prospectives pour les prochaines années. Ce budget 2013 se caractérise par des dépenses maitrisées grâce à un travail de recherche d'économies dans les secteurs possibles tels que l'énergie pour pouvoir améliorer et développer les services nécessaires et attendus par le plus grand nombre. Le niveau de recettes est conforté par l'obtention de subventions très importantes de nos partenaires qui soutiennent sans faille tous nos dossiers et nos projets car ils les partagent. Cette année sera celle du démarrage de la réalisation de la première tranche du programme de logements tant attendu par nos familles et nos jeunes. Cette année sera celle de la mise en service de la nouvelle salle des festivités et de la culture, un équipement pour tous, qui va enfin libérer les équipements sportifs et permettre de développer des manifestations culturelles et festives tout en accueillant dans de bonnes conditions les manifestations actuelles.

Cette année sera aussi celle du démarrage de la construction d'un centre de loisirs pour un meilleur accueil de nos enfants dans un cadre fonctionnel et adapté. Enfin cette année verra la construction d'un Skate Parc et d'un parc intergénérationnel pour le plaisir de nos jeunes et moins jeunes. Tous ces équipements ont fait l'objet de beaucoup de réflexion et d'une large démarche de concertation, un gage de réussite et surtout de réponse au mieux aux réels besoins d'aujourd'hui et de demain. Dans le même temps vous pouvez constater que des dépenses importantes sont aussi affectées à la rénovation, à l'entretien et à la mise aux normes de tous les équipements déjà existants de la commune, les deux écoles, l'église, le stade, le gymnase, le foyer socioculturel, le boulodrome municipal,… Comme vous pourrez le constater dans ce dossier, la maitrise de la dette pour une commune de notre taille est bonne et permet d'investir pour doter notre commune des équipements nécessaires et qui faisaient défaut depuis des années.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

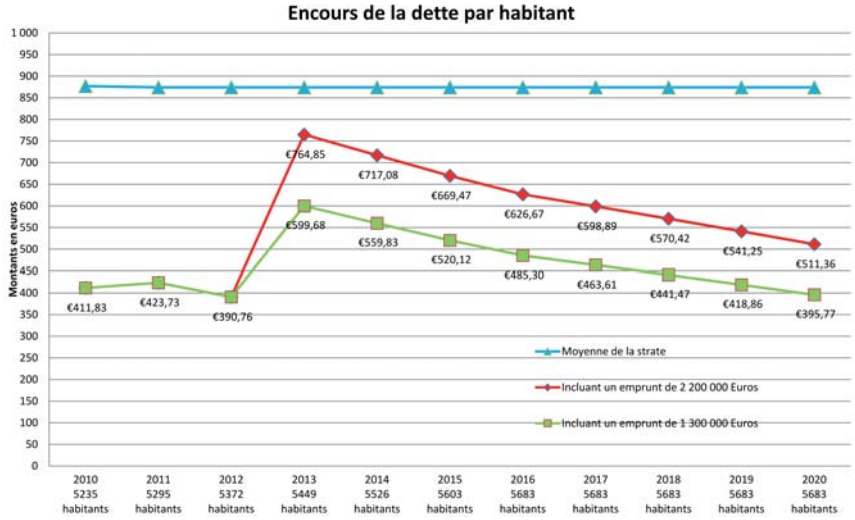
Une Capacité d'Auto Financement nette importante pour notre commune qui permet de financer nos projets et nos divers investissements

La Capacité d'Auto Financement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.
La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence.
Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.



Une dette par habitant très convenable... pour la taille de notre commune

L'endettement d'une commune s'évalue au 31 décembre de chaque année en fonction notamment du critère de l'encours de la dette, qui représente la somme que la commune doit aux banques. La courbe ci-contre montre bien que le niveau de l'encours de dette de notre commune est bien en deçà de celui de la moyenne de la strate et cela quelque soit le niveau des deux simulations d'emprunt choisi. D'autre part on peut aussi constater que sa diminution projetée est régulière. Le niveau d'emprunt (à 3,75 %) permettra de rembourser certains emprunts plus anciens et moins intéressants.





Lors de la réunion publique de concertation budgétaire du 19 février, Hubert Macone, adjoint aux Finances, a présenté les grandes lignes du budget 2013 : "les résultats de ce 5ème exercice budgétaire du mandat clôturent le cycle d'investissement ambitieux que nous avions initié en 2008. En 2013, nous continuerons à travailler pour optimiser tous les secteurs autant financiers et comptables que techniques et logistiques. À titre d'exemple, divers audits internes et externes ont été réalisés débouchant sur 80 000 € d'économies réalisées, et des outils de contrôle de consommation des fluides sont programmés. Notre santé financière s'explique par notre capacité de recherche permanente d'économies et notre quête d'un maximum de subventions. Cet argent, nous l'utilisons pour équiper notre ville des infrastructures nécessaires et pour maintenir un service public de qualité, toujours à votre écoute. Pour y arriver, nous avons depuis 2008 choisi de nous doter d'outils modernes de gestion, de planifier tous nos projets, nous avons mis en place une comptabilité analytique dotée d'outils de gestion financière, nous sommes très rigoureux sur les mises en concurrence de tous les marchés publics, et nous modernisons les moyens de paiements (par exemple pour la rentrée scolaire 2013, vous pourrez payer votre cantine en ligne sur Internet). Ce budget 2013, nous l'avons construit pour nous permettre d'amorcer ou de terminer tous les projets que nous avions promis de réaliser dans notre programme.
Nos 2 grandes satisfactions sont :
- Le respect de l'engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts qui sera non seulement tenu jusqu'à la fin du mandat, mais surtout, notre bonne santé financière nous permet de nous engager à ne pas le faire à l'avenir.
- Notre commune, par ces temps de crise, reste dans un niveau d'endettement raisonnable, bien inférieur à la moyenne des communes équivalentes de même taille. Je me réjouis que nous soyons en conformité avec vos attentes et avec nos prévisions".

Évolutions du Plan Pluriannuel d'Investissements

En matière de DEPENSES :

- Le financement des divers projets : La salle des festivités et de la culture, le centre de loisirs, le Skate Park et le Parc intergénérationnel, pour un montant de 1 200 000 €
- La rénovation des bâtiments et entretien (Ecoles, Boulodrome, église, éclairage public, gymnase, stade, foyer socioculturel….), pour un montant de 1 170 500 €

En matière de RECETTES :

- L'obtention de subventions pour 6 dossiers de travaux de proximité. Au total 360 000 €
- L'obtention de subventions importantes sur les divers projets du CG, du CR, de la CAF, de l'État, de la CUM et de réserves parlementaires. Au total 1 036 367 €

Au-delà des grands projets nécessaires pour répondre aux besoins des administrés, ceux d'aujourd'hui et des prochaines années, l'entretien des bâtiments et espaces publics est aussi une volonté de la municipalité grâce aux travaux de proximité accordés par le Conseil Général :



Rénovation de l'école maternelle

Réfection de la toiture pour économiser de l'énergie et des menuiseries des classes, afin de les rendre accessibles.



Création d'un Skate Parc

Créer un espace spécialisé pour la pratique de ce sport de glisse qui fera le bonheur de nos jeunes.



Aménagement de locaux associatifs

Aménager ce local pour la pratique d'activités artistiques et culturelles en partie basse et l'espace douches / sanitaires / vestiaires de la Police Municipale.



Rénovation du Gymnase

Renouveler le traçage au sol afin d'augmenter la pratique de certains sports et mettre aux normes, rénover les vestiaires / douches et WC.



Rénovation de l'éclairage Public

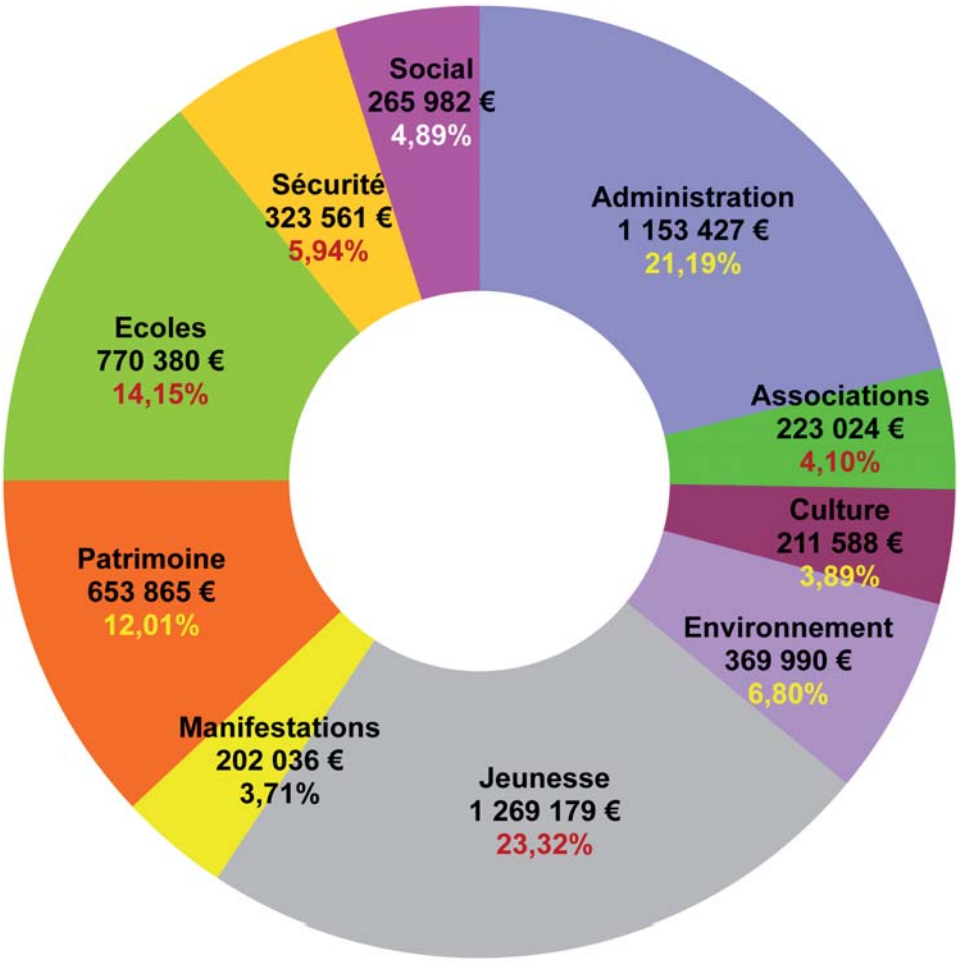
Poursuivre la rénovation de l'éclairage public des quartiers et créer celui de l'aménagement de la place des aires tout en réduisant les consommations.



Réfection des façades de l'église

Rénover les façades de l'église et mettre en valeur les aspects architecturaux et réfection de l'escalier d'accès au clocher.

Une répartition efficace du budget de fonctionnement de la commune.



- Finances et Marchés Publics, Secrétariat Général, Élections/État Civil/Accueil, Communication, Ressources Humaines, Opérations financières
- Subventions et récompenses aux associations, Indemnités et formation des élus.
- Actions culturelles, Bibliothèque
- Environnement et Espaces verts, Urbanisme.
- MAPE, ALSH Ados, ALSH Enfants, Séjours enfants, Séjours Ados, Accueil Périscolaire.
- Manifestations festives, Cérémonies municipales.
- Bâtiments communaux, Éclairage Public, Réseau Pluvial, Réseau divers/Voiries, Équipements sportifs.
- Élémentaire, Maternelle, Transport scolaire, Restauration scolaire.
- Police Municipale, CCFF
- Action sociale générale, Portage de repas, Manifestations sociales.

En collaboration avec les personnels des services et les divers utilisateurs (associations, enseignants, familles…) qui nous font remonter leurs demandes d'amélioration nous avons arrêté une liste de petits investissements pour répondre aux priorités :

Divers investissements décidés, pour un montant total de 179900 €

- Renouvellement parc informatique + licences + réseaux : ***30 000 €***
- Protocole de dématérialisation des opérations comptables : ***1 820 €***
- Extension de la page d'accueil du site de la ville : ***800 €***
- 1 armoire ignifugée pour la conservation des registres : ***2 860 €***
- Acquisition matériel électoral (isoloirs, panneaux d'affichage…) : ***2 195 €***
- Panneaux de protection murale pour le dojo : ***1 150 €***
- Barres de danse avec consoles de fixation au sol : ***1500 €***
- 3 paires de poteaux de volleyball + 3 filets : ***1800 €***
- Enceinte + micro sono pour le Gymnase : ***3 000 €***
- Appareil de pointage des présences dans les cantines scolaires : ***5 440 €***
- Téléviseur écran plat pour l'école maternelle : ***500 €***
- Remplacement du mobilier de la salle des maitres (école élémentaire) : ***2 500 €***
- Vidéoprojecteur pour l'école élémentaire : ***700 €***
- Mobiliers pour école élémentaire : ***6 127 €***
- Remplacement divers meubles pour l'école maternelle : ***2 300 €***
- Anti pinces doigts : ***3 000 €***
- Changement poteaux incendie : ***10 000 €***
- Matériel de balisage des eaux de baignade : ***508 €***
- Remplacement de l'écran de projection du Foyer socioculturel : ***4867 €***
- Acquisition de barrières pour les festivités : ***1 200 €***
- Divers matériels pour le service de la régie technique: ***4 500 €***
- Pose compteurs dans les bâtiments communaux pour le suivi des consommations des fluides : ***1 320 €***
- Remplacement d'extincteurs dans les bâtiments communaux : ***9 00 €***
- Acquisition de deux véhicules électriques pour les services municipaux : ***30 000 €***
- Acquisition de 40 valisettes de portage des repas : ***3 820 €***
- Aménagement de la salle des mariages : ***8 000 €***
- Banderoles : ***800 €***
- Aménagement de la fontaine du city stade : ***600 €***
- Remplacement de la climatisation dans la pièce froide de la cuisine collective : ***10 000 €***
- Remplacement des gouttières du logement du gardien du stade : ***1 000 €***
- Pose d'une lice sur les fenêtres de l'école élémentaire : ***2800 €***
- Aménagement parking devant CCAS : ***3 600 €***
- Plantation rue des alouettes + remise en état arrosage ***5 900 €***
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux : ***18 000 €***
- Mise en conformité portail + fermeture du cimetière municipal : ***5 000 €***
- Aménagement placards du service des marchés publics et des finances : ***5 900 €***
- Réparation mur local poubelle de l'école élémentaire : ***820 €***

>> Rendez-vous le 8 juin pour Calanques Propres

Après une 10ème édition mémorable l'an dernier, la journée Calanques Propres entame sa deuxième décennie le samedi 8 juin. Nous vous donnons rendez-vous dès 9 h dans une de nos 5 calanques pour une matinée consacrée au ramassage des macros déchets déposés pendant l'hiver sur notre littoral. Un apéritif sera ensuite offert aux participants à l'occasion duquel une invitation pour la soirée festive leur sera remise. Le soir même au gymnase, ambiance latino avec l'orchestre Salsa Vanille.



Pour les amoureux des calanques et les passionnés d'histoire, dans le cadre des 80 ans de la commune et des 30 ans du Parc Marin de la Côte Bleue, nous vous proposons aussi exceptionnellement une conférence sur le thème "Des calanques où l'homme a laissé sa trace depuis la préhistoire" le vendredi 7 juin à 19h en salle des Mariages. L'occasion de rappeler que depuis la préhistoire, l'homme est présent sur le territoire de nos calanques, et y exploite les ressources terrestres et marines.



>> Débroussaillement et tailles des haies : merci de votre vigilance citoyenne

Le débroussaillement des terrains individuels permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel et de sécuriser les personnels de lutte contre l'incendie, tout en protégeant nos massifs. Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue. Cette démarche est une obligation (article L-321-5.3 du code forestier). Lorsque le débroussaillement s'étend au-delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin, sans que son propriétaire puisse s'y opposer (article L322-3-1). Il faut informer le propriétaire ou l'occupant du terrain voisin, lui indiquer qu'il peut effectuer les travaux lui-même et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain (article R322-6).

En général, il est obligatoire de débroussailler 50 m autour des constructions et 10 m autour des voies privées y donnant accès. Vous pouvez aussi télécharger le guide du débroussaillement édité par la Région PACA sur le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr.

Concernant la taille des haies en limite des propriétés privées, nous appelons à votre vigilance dans certaines voies étroites de la commune. Avec les beaux jours, certaines haies débordant sur la voie peuvent soit empêcher 2 véhicules de se croiser correctement, soit recouvrir certains panneaux de signalisation. Dans les 2 cas, cela peut poser de gros problèmes pour la sécurité des piétons ou des véhicules. Nous remercions par avance les propriétaires concernés d'entretenir leurs limites de propriétés dans ce sens.

>> Produisez votre compost !

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets organiques produits par les ménages de 40 kg/habitant/an et d'obtenir en quelques mois un terreau universel appelé "compost". la Ville d'Ensuès la Redonne, en partenariat avec la Communauté Urbaine MPM vous propose d'acquérir un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros si vous disposez d'un jardin permettant d'installer ce composteur au contact de la terre (1 seul composteur par foyer). Pour acquérir un composteur, c'est très simple. Il vous suffit de remplit un bon de retrait que vous pouvez récupérer à l'accueil de l'hôtel de Ville ou télécharger directement sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr dans la rubrique Votre Quotidien > Environnement. Vous y joignez un chèque de 10 euros libellé à l'ordre du Trésor Public que vous envoyez à MPM : Régie des composteurs Les Docks - Atrium 10.8 - 10 Place de la Joliette - BP 48014 13002 Marseille.

Dès sa réception, les agents de l'antenne MPM d'Ensuès la Redonne vous contacteront afin de convenir d'un jour de retrait de votre composteur. Passé un délai de 4 semaines, si toutefois cela n'avait pas été fait, vous pourrez contacter les agents de l'antenne MPM, afin de convenir du jour de retrait de votre composteur. Lors du retrait n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).





>> Plan Climat : MPM se mobilise contre le réchauffement climatique

Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) vient d'être adopté par la CUM afin d'inscrire la question climatique au cœur du territoire en matière de transport, habitat et industrie. Baisser les émissions de gaz à effet de serre (GES), diminuer la consommation énergétique, développer les énergies renouvelables, sont les objectifs.
À Ensuès, nous mettons en place des d'actions concrètes :

Pour favoriser les solutions de climatisation passive et améliorer l'efficience énergétique du refroidissement, un puits Provençal a été installé à la salle de gym agrès, la salle de convivialité de la salle des Festivités et de la Culture et le Centre de Loisirs bénéficieront de toitures végétalisées.

Pour développer le recours aux énergies renouvelables le réfectoire de l'école élémentaire a reçu une toiture photovoltaïque et la crèche un chauffe-eau solaire. Pour réduire les dépenses énergétiques, un diagnostic thermique a été réalisé et l'école élémentaire sera équipée de capteurs afin de suivre nos consommations de fluide et être alerté en cas de consommation anormale.

Pour dématérialiser les échanges : une convention avec la sous-préfecture d'Istres et le paiement via internet et le site de la Ville.

Pour mieux gérer les déchets : des corbeilles papier pour le recyclage dans les bureaux et l'installation de points de collecte de piles usagées dans les locaux (hôtel de Ville, Centre de Secours, etc...).

Pour développer les modes doux de transports en incluant, si possible techniquement des pistes cyclables (secteur du stade et du vallon de Graffiane), en créant des espaces de stationnement vélo (foyer socioculturel, deux écoles, l'hôtel de Ville, etc..) et en développant les zones 30.

Pour développer les mobilités alternatives notamment en s'équipant de véhicules électriques : le premier pour le portage de repas et 2 autres sont inscrits au budget 2013.

Pour maitriser les consommations d'eau, en rationalisant l'arrosage des plantations et en utilisant des espèces moins gourmandes et des tuyères plus économes. Notre ville est zone pilote avec la SEM sur le domaine de Chantegrive pour détecter des fuites sur le réseau.

Pour encourager la population à améliorer la qualité énergétique de son habitation la Ville s'est mobilisée sur cette question en organisant un forum énergie en partenariat avec EDF en octobre dernier.

Harmonisation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

La TEOM est la taxe additionnelle de la taxe foncière sur les propriétés bâties due par tout propriétaire d'un local d'habitation ou professionnel. Elle est calculée sur la valeur locative du bien après application d'un abattement de 50% (pour frais) pour l'année entière à partir de la situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Les bailleurs peuvent répercuter la cotisation sur les locataires. Elle est prélevée par la CUM, une harmonisation des taux est obligatoire d'ici fin 2015, d'autre part MPM définira à terme des zones homogènes en matière de service et de taux. Après une première harmonisation en 2010 une nouvelle phase de lissage vient d'être votée par le conseil communautaire. Les recettes supplémentaires serviront à améliorer le service de la collecte et financer le fonctionnement du centre de traitement des déchets de FOS qui depuis 2010 a permis la fermeture de la décharge d'Entressen. En 2013 sur les 18 communes de la communauté urbaine les taux iront de 8 à 18,1 % ce qui représentera une moyenne de 16,42 %. Pour notre commune le taux passe de 9,36 % à 10%. Au-delà de l'harmonisation de cette taxe, l'un des grands défis est celui de la réduction des déchets et à Ensuès nous nous y attachons particulièrement.



>> La Réforme des rythmes scolaires s'appliquera en septembre 2014, la concertation bat son plein...

Ces derniers mois la municipalité qui devait se prononcer avant le 31 Mars sur le choix de mise en place pour la rentrée 2013 ou 2014 par dérogation, a organisé une première phase de concertation.
Après une Lettre du Maire à la population, les avis des équipes enseignantes, des personnels municipaux concernés, des associations de la commune, de l'association des parents d'élèves une réunion publique le 12 Mars a clôturé cette première phase de concertation. Sur proposition de la municipalité, la demande de dérogation pour reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a obtenu un avis quasi unanime de tous les partenaires et a fait l'objet d'un vote à l'unanimité lors du conseil municipal du 28 Mars.

"Vote unanime du conseil municipal pour reporter à septembre 2014..."

Rappelons que cette réforme des rythmes scolaire va se traduire par un étalement sur 4 jours et demi au lieu de 4 des horaires d'enseignement pratiqués (24 heures hebdomadaires) sur nos deux écoles maternelle et élémentaire.
Il convient donc de travailler à une répartition sur la semaine de ces heures d'enseignement qui seront complétées par des temps périscolaires à définir sur la base d'une proposition de plages horaires faites par le DASEN (Directeur de l'Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale).

Notre équipe municipale a choisi de travailler dans la concertation avec tous les acteurs de l'organisation scolaire et pour aboutir à une organisation réfléchie et partagée.
"Cette réflexion d'aménagement du temps périscolaire a déjà été largement engagée depuis des mois dans le cadre de la conception du Projet Éducatif Local de la commune nous allons la poursuivre" nous précise Hélène Varre, adjointe à l'Éducation et petite Enfance.



"Mercredi ou Samedi matin ?"

Le choix du mercredi ou du samedi matin reste partagé à ce jour selon les avis recueillis. Les enseignants penchent plutôt pour le samedi au vu de l'expérience des samedis libérés ces dernières années et le constat actuel d'enfants peu reposés à leur reprise le lundi matin. Les parents sont très partagés, la coupure du mercredi est jugée par nombreux d'entre eux bénéfique pour le repos des enfants et le samedi libéré permettant de partir en week-end pour certains et enfin la spécificité des enfants de familles séparées est aussi un sujet abordé. Les associations évoquent une adaptation nécessaire en fonction de leur fonctionnement propre.

"Quelles organisations seront proposées..."

Les familles posent de nombreuses questions légitimes au vu des évolutions envisagées : le coût pour les familles, l'organisation de la restauration scolaire les mercredis, l'adaptation des transports, la disponibilité des locaux municipaux, l'organisation des centres de loisirs en ½ journée, le repositionnement des agents territoriaux...
Le coût de la Réforme sera variable en fonction des choix retenus mais le budget maitrisé de notre commune permettra de répondre sans pénaliser les familles, d'autant que nous aurons l'aide de quelques subventions de la CAF dans le cadre des activités périscolaires.

"Un Centre de Loisirs qui va voir le jour dès l'été 2014..."

D'autre part le nouveau ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, (Ex Centre Aéré ...) qui va être construit à proximité de l'école élémentaire répond parfaitement aux préconisations du décret sur les rythmes scolaires qui préconise de tels équipements à proximité des écoles. "Autant d'interrogations auxquelles la municipalité, élus et personnels ont déjà planché et auxquelles nous répondrons, nous le ferons en partage et en concertation avec tous les acteurs concernés de la commune" a affirmé le Maire Michel ILLAC.



>> Honneurs à nos sportifs !

Notre commune compte de nombreuses associations sportives qui brillent à longueur d'années dans leurs disciplines respectives. Quoi de plus naturel que de rendre hommage aux plus émérites de leurs adhérents qui portent haut les couleurs de la commune sur les terrains de sport. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité vous présenter un panorama non exhaustif des performances sportives les plus remarquables qui ont jalonné l'année 2012. Vous verrez, pour une commune de la taille d'Ensuès la Redonne, les résultats à l'échelle départementale ou régionale sont plus que flatteurs...

Le Judo-Jujitsu Côte Bleue a démontré l'an dernier sa capacité à former quelques graines de champion. Chez les benjamins (10/11 ans), Lenny Mongellas est Champion des Bouches du Rhône.et champion de Provence alors que chez les minimes (12/13 ans), Axel Di Campo est champion des Bouches du Rhône et vice-champion de Provence de Judo. Eloïse Bourret cumule quant à elle les titres de championne des Bouches du Rhône, championne de Provence et championne inter région. Nicolas SARDE, qu'on ne présente plus, est qualifié dans l'équipe du TEAM Marseille JUDO JUJITSU vainqueur de l'open National par équipes, tournoi regroupant les meilleures équipes de France de Jujitsu Combat.

En gymnastique, il faut croire que la mise en service de la nouvelle salle de gym agrès a boosté les résultats. Au challenge départemental 2012, on note les victoires de l'équipe de Carla Varre en pré-poussines, de l'équipe de Marie Diez en poussines, de l'équipe de Margaux Beley en benjamines. Le club de Gym Ensuès la Redonne a ainsi remporté le Challenge FSGT qui récompense le club ayant remporté le plus de points lors de cette rencontre. Pour les résultats en niveau Criterium, Agathe Perez et Léa Boulmé sont arrivées 1ère dans leur catégorie.
À noter, que le club a créé récemment une section garçons.



Le Tennis Club d'Ensuès a brillé à la fois chez les jeunes avec Lisa Agopian et Laura Taccard en catégorie 8/9 ans qui ont été en finale du championnat départemental par équipes et Jérémy Roccassalva et Hugo Michel qui sont allés en quart de finale du championnat départemental 17/18 ans. Côté séniors, les + de 45 ans hommes ont fini 1er de leur poule et montent dans la catégorie supérieure.



Le CHER, club de hand-ball de la commune, a obtenu le 5eme Label Or consécutif pour l'École de Handball décerné par la Fédération Française de Handball, le 1er Label Or pour l'École d'Arbitrage (24 jeunes arbitres de 12 à 18 ans). Les 14 ans Féminines sont 1ere du championnat Honneur Départementale démontrant la grande qualité des sections féminines du club. Enfin, Manon Grimaud (retenez bien ce nom), qui a été formée au club, est aujourd'hui sélectionnée en équipe de France jeunes, une performance de tout premier plan.







L'association **Nordic Walking** Attitude Côte Bleue de Marche Nordique compte parmi ses nombreux adhérents quelques coureurs qui brillent régulièrement dans les différentes compétitions régionales. Pour preuve, le club a remporté de nombreux "Challenge du Nombre" qui sacrent le club le plus représenté dans les différentes courses de la région. Il possède une équipe féminine qui dans la discipline Cross Long NWA est vice- championne départemental et vice-championne de Provence. De nombreux podium individiduels sur les courses Régionales ont aussi été décrochés dans plusieurs disciplines issues de la grande famille de L'Athlétisme auquel le club est affilié.



Le Football Club d'Ensuès la Redonne 89 a pu répondre présent en 2012 dans toutes les catégories, des 6 ans jusqu'au 19 ans, grâce à une entente avec le Football Club de la Couronne et de Carro, l'AS Martigues sud. Ainsi, les U13 du club évoluent en pré-excellence et occupent la 1ère place de leur groupe, ayant battu en matches aller au Stade Municipal, les 2 équipes d'Istres qui se partageaient la place de leader. Les U17 et U19 sont eux bien placés actuellement pour une montée en catégorie supérieure. Avec ses résultats encourageants, le club entend étoffer son staff en 2013 pour placer le plus d'équipes possibles en catégorie excellence.

En badminton, l'année 2012 a été marquée par la performance de Flavien Chappe qui a atteint les demi-finales du Grand Prix Adultes de Salon (tableau D2/D1). Le club a aussi remporté trois Grands Prix adultes (Port-de-Bouc, Eurocopter et Ventabren), un Tournoi Régional (Pertuis), un Grand Prix Jeunes (Ensuès), deux victoires en interclubs adultes (Sausset et Port-de-Bouc)et une victoire en Interclubs Jeunes (Vitrolles).



En volley, le club a obtenu en 2012 son premier titre départemental en Coupe 4x4 mixte (2 filles et 2 garçons sur le terrain). Tenants du titre ils devraient, le 14 Juin 2013, recevoir la phase finale de cette compétition pour la saison 2012/2103. Sans oublier que les autres équipes se comportent honorablement dans leurs championnats respectifs.



La boxe chinoise, discipline qui fait partie de la grande famille des arts martiaux, est bien représentée sur notre commune avec l'association Huo Ling Hoa Zhu Quan. Elle permet à quelques combattants de premier plan d'obtenir quelques résultats significatifs.
Christophe Kling a remporté en sénior moins de 70 kg, la compétition départementale de vitrolles.
En Sanda (sport de combat chinois basé sur le self-défense), Enzo Palomba a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie cadet surclassé junior des moins de 80 kg lors de open de France de Paris.



Cette synthèse des résultats les plus probants obtenus au sein des associations sportives de la commune démontre la vitalité de la pratique du sport à Ensuès la Redonne, qu'elle soit de loisir ou de compétition, régie par le principe de performance individuelle ou collective. C'est aussi une façon pour nous de mettre à l'honneur tous les bénévoles qui permettent à nos clubs sportifs de vivre et de se développer, et de faire en sorte que tous les sportifs, du plus petit au plus grand, s'épanouissent et se distinguent par leurs résultats.



>> Fête de la St Maur

Avec 1400 personnes en 3 jours au gymnase et un repas du dimanche qui a réuni 250 personnes, la cuvée Saint Maur 2013 a battu tous les records de fréquentation. Entre les différentes soirées, les chants à l'Église, la procession dans le village, et les diverses autres animations, tous les ensuénens se sont retrouvés le temps d'un grand week-end pour célébrer dignement leur Saint Patron.
Une édition digne des 80 ans de la commune !

Le samedi fut très animé autour de la performance sur scène du Collectif Métissé qui a enflammé le public dans une ambiance où chacun a pu enflammer le dancefloor.
La veille, la magie des Miss et Mister avait de nouveau opéré avec 2 h de défilé pour permettre de départager les 11 candidates et les 3 candidats. Le jury attentif était présidé par Miss Ensuès 2012, accompagnée de ses deux dauphines.





Lucas Domenech a été élu Mister Ensuès 2013 tandis que le titre de Miss Ensuès 2013 a été décerné à Morgane Abellon avec comme première dauphine Charlotte Toupain et comme deuxième dauphine Chloé Dinola.
Pendant ces 3 jours, c'est l'orchestre des Mélomanes, avec 24 artistes, chanteurs, danseurs, et musiciens sur scène qui a largement contribué à cette belle ambiance.



>> Camp des Milles, le devoir de mémoire...

Dans le cadre d'un travail de mémoire et d'un souci de transmission pour la nouvelle génération, plusieurs actions culturelles menées par la Municipalité ont été programmées afin de revenir sur une période particulièrement sombre de notre histoire.



En prélude, Laura Goult, auteure du livre "l'enlèvement d'Europe, réflexion sur l'exil intellectuel à l'époque nazie" est venue présenter une conférence à la Médiathèque sur le parcours des artistes et écrivains ayant fuit l'Allemagne sous la menace Hitlérienne.
Après 40 ans de silence, 30 ans de bagarre pour préserver ce témoignage in situ, et 70 ans après le départ du dernier convoi du camp des Milles pour Auschwitz, le site du Mémorial du camp des Milles a enfin ouvert ses portes et, le 30 mars, une quarantaine d'ensuénens ont pu visiter ce seul grand camp d'internement et de déportation, encore intact, où furent détenus 10 000 prisonniers, entre 1939 et 1942. Parmi les visiteurs se trouvaient des personnes comme Monique Mandine qui, en nous tendant une photo d'elle, prise devant le



camp, nous confiait son témoignage : "je me souviens d'un petit garçon du camp avec qui on venait jouer et qui a été arraché à sa mère, on ne l'a plus revu, on était si triste.
Il y avait aussi ses gens enfermés dans les wagons du train en partance pour les camps de la mort, ils pouvaient y rester pendant 2 jours… Ce sont des souvenirs qu'on ne peut pas oublier…". On peut dire que la poignée d'anciens résistants, fondateurs de ce site réhabilité ont vraiment gagné leur pari : transformer l'ex-tuilerie des Milles en "site-mémorial" permettant désormais à tous de ne pas oublier l'indicible et l'innommable de l'horreur pratiqués au cours de l'histoire, au nom de la haine de l'autre.



>> Humour et photos ont rythmé les Journées de la Femme

Cette année encore, la Municipalité a fait le choix de mettre à l'honneur les femmes dans leur ensemble et dans leurs diversités.
L'exposition photo qui s'est tenue en salle des Mariages a suscité de vifs débats autour de la représentation iconographique dont font l'objet les femmes ici et ailleurs. Les deux artistes photographes invités, Jean Barak et Yves Vernin, ont pu le démontrer, chacun dans un style particulier. Au-delà de l'aspect esthétique si souvent utilisé, ils ont proposé leurs regards sur la représentation de l'image de la femme et notamment de son corps, combien elle est présente, et parfois surexploitée, dans de nombreux espaces.
Lors du vernissage de l'exposition, M. Le Maire a tenu à rappeler combien cette journée était nécessaire pour rappeler que tous les lourds combats menés ces dernières années n'ont pas encore suffi à effacer certaines inégalités et certaines violences faites aux femmes en France et dans le monde et qu'une journée n'est malheureusement pas suffisante pour continuer à les dénoncer mais nécessaire pour continuer à mener ce combat.



En écho à ce travail, à la Médiathèque, un focus a été proposé sur deux auteures emblématiques, anticonformistes et avant-gardistes pour leur époque, que sont Isabelle Eberhardt et Alexandra David-Neel.



Cette action a permis également d'accueillir la toute jeune humoriste Nicole Ferroni, véritable phénomène et valeur montante, dans un foyer "bourré à craquer". Cette dernière qui s'est fait remarquer dans l'émission de Laurent Ruquier " on n'demande qu'à en rire " a, pendant près d'1h30, déployé toute son énergie et multiplié les personnages, de l'odieuse bourgeoise Marie-Valérie à la petite Pauline qui transformerait bien son nouveau petit frère en nuggets… pour le plus grand plaisir d'un public, ravi et conquis, mais aussi impatient que notre commune offre enfin des conditions de représentations dignes de ce nom aux artistes accueillis sur notre commune grâce à l'arrivée prochaine de notre salle de la Culture et des Festivités.

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 février 2013

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Débat d'Orientation Budgétaire

(Rapport Hubert Macone)
Voir dossier 4 pages en pages centrales

Délibération de principe pour intégrer des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics

(Rapport Hubert Macone)

La ville d'Ensues-la-Redonne souhaite fixer dans le cahier des charges de ses marchés publics, dès lors que cela s'avère possible, des conditions d'exécution permettant de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.
Adopté à l'unanimité

Attribution de subventions aux associations - Acompte

(Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de verser des acomptes pour l'OCCE à destination des écoles pour leur permettre de financer leurs différents projets et pour un montant total de 7500 € (1500 € pour l'école Maternelle et 6000 € pour l'école élémentaire).
Adopté à l'unanimité

Tarifs publics 2013 pour la location de la salle de la culture et des festivités

(Rapport Sabine Coirre)

La salle de la culture et des festivités pourra être louée dès sa mise en service. Cette location sera organisée en fonction à la fois des espaces loués, des périodes de location, et du public bénéficiaire. Le détail de ces tarifs est disponible dans le compte rendu du Conseil Municipal téléchargeable sur le site Internet de la Ville dans la rubrique "Votre Mairie".
À l'unanimité pour la gratuité proposée aux lotos de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et du Souffle c'est la Vie
Pour 19 Contre 5 Abstentions 3 pour tous les autres tarifs

Dissolution du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du CES Marignane, Saint-Victoret, Gignac-la-Nerthe, Ensuès-la-Redonne

(Rapport Karen Dosseto)

Créé en 1975. L'objet de ce syndicat est obsolète depuis le transfert des compétences des communes. Le Conseil Municipal valide donc sa dissolution.
Adopté à l'unanimité

Avenant N°2 au procès-verbal de constat n°02/1138 en vue du transfert en pleine propriété des voies de la commune- Impasse des Cantonniers.

(Rapport Frédéric Ounanian)

À ce jour, l'impasse des cantonniers est sur sa totalité classée dans le domaine public communautaire. La commune souhaitant déclasser une partie de l'impasse des Cantonniers (située derrière le cimetière communal) pour la réaffecter au domaine public de la commune, il s'agit ici de valider cette demande.
Adopté à l'unanimité

Aménagement du chemin des Rompides - Cession de la parcelle AE N°471

(Rapport Michel Illac)

Pour ce projet, il est nécessaire que la Communauté Urbaine MPM soit propriétaire de l'ensemble de l'emprise du projet. Ainsi, il est proposé de céder à titre gratuit au profit de la CUM 9 m² de la parcelle AE 471.
Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2013

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Approbation du compte de gestion 2012 dressé par le comptable public

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier 4 pages en pages centrales
Adopté à l'unanimité

Compte administratif 2012 Affectation des résultats 2012 Taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2013

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier 4 pages en pages centrales
Pour 18 Contre 0 Abstentions 6

Budget primitif 2013

(Rapport Hubert Macone)

Le Budget Primitif 2011 étant voté ligne par ligne, nous vous invitons à consulter le détail des votes par affichage municipal à l'Hôtel de ville ou en téléchargeant le compte rendu complet de ce conseil municipal sur le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr

Attribution d'une subvention au C.C.A.S. - Exercice 2013

(Rapport Martine Mattéi)

Cette subvention d'un montant de 84 638 € permet au CCAS de supporter financièrement de manière autonome et sincère l'action sociale pour l'année 2013 : consommation d'énergie, téléphone, charges de personnel, aides sociales…
Adopté à l'unanimité

Demande de subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2013

(Rapport Hubert Macone)

Cette demande est formulée pour permettre le financement de la Rénovation de l'école maternelle (2ème phase), le Réaménagement du bâtiment de l'ancienne Police Municipale, la Modernisation, renforcement, extension de l'éclairage public dans les calanques et le village, la Rénovation de l'Eglise, la Création d'un parc intergénérationnel (skate parc et parcours de santé), des Travaux de rénovation des équipements sportifs. Ce financement pour 2013 sera pour chaque intitulé de 80 % du HT du montant soit maximal de 90 000 TTC.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Régional PACA pour l'acquisition d'un véhicule de patrouille et de défense incendies

(Rapport Marcel Turchiuli)

Pour maintenir un service de qualité et renforcer l'efficacité du Comité Communal des Feux et Forêts, le remplacement d'un véhicule de type porteur d'eau s'avère indispensable. Dans ce cadre, le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur, pourrait intervenir financièrement pour concrétiser ce projet.
Adopté à l'unanimité

Demande de subventions auprès du Conseil Régional pour la création d'un skate parc

(Rapport Hélène Varre)

Pour maintenir un service de qualité et renforcer Cette décision permet de solliciter une aide maximale du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur, au titre des "aides pour les équipements sportifs" afin de financer la création d'un skate parc.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre des travaux d'équipement rural pour la réfection du chemin rural du puits Saint-Antoine

(Rapport Marcel Turchiuli)

Ce chemin est fortement dégradé et difficilement praticable sur une de ses portions tant par les riverains que par les services de secours. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, pourrait intervenir financièrement pour concrétiser ce projet.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre des aides aux personnes âgées pour l'acquisition de valisettes pour le portage de repas

(Rapport Martine Mattéi)

Afin de poursuivre cette initiative de modernisation et d'amélioration de ce service public, il est indispensable d'acquérir 40 valisettes.
Le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur pourrait intervenir financièrement pour concrétiser ce projet.
Adopté à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investissement auprès de l'État au titre de la DETR 2013 pour la création d'un centre de loisirs

(Rapport Hélène Varre)

Ce projet financé en partie par la commune, peut être complété par l'attribution d'une subvention d'investissement de l'État au titre de la DETR 2013
Adopté à l'unanimité

Attribution de Subventions aux Associations - 1ère répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2013, le Conseil Municipal a affecté un montant de 58 400 € destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels. Cette décision permet d'attribuer sur cette somme globale 51 370 € aux associations de la commune. Retrouvez la répartition dans le compte-rendu du Conseil Municipla en ligne sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr rubrique Votre Mairie.
Adopté à l'unanimité

Tarifs Séjours Été 2013

(Rapport Hélène Varre)

Il convient de définir les tarifs pour les séjours d'été organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans résidents à Ensuès-la-Redonne et ceux extérieurs à la commune. Ces tarifs dépendent du quotient familial de la famille selon la formule de la CAF. Ils comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du séjour.
Pour 20 Contre 0 Abstentions 4

Délibération sur la réforme des rythmes scolaires

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet à la commune de demander une dérogation pour la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014/2015
Adopté à l'unanimité

Aménagement de la Place des Aires - Cession de parcelles

(Rapport Frédéric Ounanian)

Pour la bonne réalisation de ce projet de requalification, il est nécessaire que la Communauté Urbaine MPM soit propriétaire de l'ensemble de l'emprise du projet.
Adopté à l'unanimité

Programme de logements sociaux des Rompides - Sélection d'un bailleur social et cession de terrains

(Rapport Michel Illac)

Considérant l'obligation réglementaire imposée à la Commune de disposer de 20% de logements sociaux sur son territoire, il est prévu de créer des logements sociaux sur les parcelles AE500 d'une superficie de 713 m² et AE466 d'une superficie de 2081 m². Cette décision permet d'entériner la sélection du bailleur social 13 Habitat et de son projet sur ces 2 parcelles.
Adopté à l'unanimité

Prise en charge de frais supplémentaires d'inhumation

(Rapport Michel Illac)

Les concessions funéraires octroyées par la ville, gestionnaire du cimetière, doivent être libres de tout corps. Si ce n'est pas le cas, la Ville a la possibilité d'indemniser une famille de ce préjudice à hauteur des frais engagés auprès des Pompes Funèbres. 13 Habitat et de son projet sur ces 2 parcelles.
Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : créations de poste

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public et de la carrière des agents, il est proposé de créer deux postes d'adjoints techniques de 1ère classe à temps complet.
Adopté à l'unanimité

Actualisation de la délibération cadre du régime indemnitaire

(Rapport Michel Illac)

Les montants de référence de l'indemnité d'exercice des missions ont été modifiés par l'arrêté fin 2012. Toutefois, il est proposé de maintenir les taux antérieurs plus élevés à titre individuel des agents concernés.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Général pour la construction du Centre de Loisirs

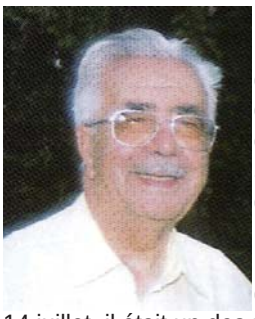
(Rapport Michel Illac)

Cette subvention d'un montant de 339 201,80 € permet de répondre à l'évolution du projet et à ses objectifs.
Adopté à l'unanimité

Une politique de recherche de subventions efficace

Ces deux conseils municipaux et le nombre important de délibérations pour demandes de subventions montrent bien notre politique de recherche de subvention efficace. Certains s'offusquent que notre municipalité puisse être aidée de façon aussi importante par nos partenaires !!! Vous qui venez de recevoir le dernier N° du journal "ACCENTS", magazine du Conseil Général, vous pouvez constater que la politique d'aide à l'action publique du CG est mise à la disposition de toutes les communes et dans tous les cantons. Les équipements financés pour notre commune sont nécessaires, partagés par nos partenaires et préparent l'Avenir dès aujourd'hui car demain ce sera plus difficile…

>> Émile Ricaud, ancien 1er adjoint s'en est allé…

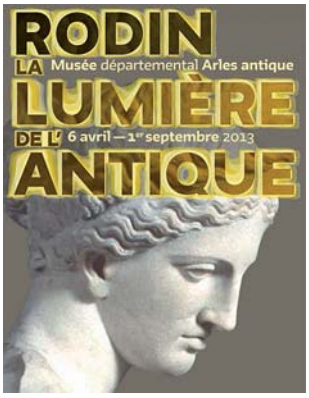


Connu de tous, Émile vient de nous quitter, un peu rapidement mais en douceur, il va rejoindre Simone, son épouse dont le départ l'avait beaucoup affecté. Du haut de ses 93 ans qu'il aurait fait en ce 14 juillet, il était un des plus anciens de notre petite commune d'Ensuès la Redonne, il en connaissait toute l'histoire... Après une jeunesse dans une vie plutôt rurale Émile avait fait carrière à la SNCF malgré un engagement syndical et grâce à un travail sérieux. Le temps de Loisirs il le passait essentiellement à jardiner, son petit terrain qui a laissé place à la pharmacie et au tabac-presse était un bijou où il savait, avant tout le monde, cultiver les premières fèves ou petits pois, faisant même quelques jaloux… Il le partageait aussi avec la pratique du ballon, un sport qu'il aimait et dont il était un vrai acharné. Engagé dans l'équipe municipale dès 1979 suite au décès de son frère Adrien, alors Maire de la commune, il devient rapidement grâce à sa rigueur et sa passion des chiffres un adjoint aux finances incontournable et en 1995 un premier adjoint hors pair… "Une vie faite à beaucoup donner pour les autres, mais toujours pour l'intérêt général et cela dans une grande honnêteté…" ainsi s'exprimait M. le Maire lors de la cérémonie. Il aurait tant voulu participer à cette fête des 80 ans de la commune que nous préparons car il y tenait à ces anniversaires, hélas, la vie en a décidé autrement... Après la fin de son mandat électoral, il continuait à s'intéresser à la vie de la commune, à son évolution qu'il comprenait… Très affecté par le départ de nombreux anciens ces dernières années, il savait que son tour viendrait... Une semaine avant son départ il était très touché par la disparition de son collègue avec qui il avait tout partagé en enfant du village, Georges CHOUQUET, rappelant de forts moments lors de leur période sur les bancs de l'école ou de celle de prisonnier lors de la seconde guerre mondiale. Ce jour là est arrivé, une page se tourne, Émile fait désormais partie de l'histoire de la commune.

Nous présentons nos condoléances plus particulièrement à Nicole, Jean-Pierre, Sébastien et à tous ceux qui sont touchés par cette disparition.

>> À la découverte de l'exposition "Rodin, la lumière de l'Antique" dans le cadre de Marseille Provence 2013.

Écrin contemporain dédié à l'archéologie, le Musée départemental de l'Arles antique célèbre Rodin avec une exposition prestigieuse qui explorera les inspirations croisées et les liens tissés à travers les siècles. Rodin voulait ancrer sa pratique de la sculpture dans la continuité de l'art grec fondateur. Son art fait écho, par la perfection plastique et l'expressivité de ses formes, à l'idéal grec. Pour cet événement international, le Musée du Louvre prêtera la Vénus d'Arles, chef d'œuvre antique offert à Louis XIV. Le Musée dévoilera également l'épave d'un navire romain sortie presque intacte du fleuve et présentée comme si elle était à quai, dans une extension du musée, avec la mise en valeur du rôle du Rhône dans l'Antiquité, spécialement construite à cet effet, et présentera ainsi plus de 400 objets. Dans le cadre de ce projet phare de Marseille Provence 2013, une visite de l'ensemble de l'exposition vous est proposée le samedi 18 mai au départ de la commune.



Tarifs : (visite guidée + transport en autobus) : tarif plein : 12 €, tarif réduit : 8 €, tarif (- de 12 ans) : 4 €. (Prévoir vos pique-niques). Renseignements et réservations auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Clôture de la saison artistique

Cet événement, que nous proposons de reconduire pour la 2ème année et qui clôture la saison culturelle, se veut être une semaine ouverte aux pratiques artistiques amateurs créées tout au long de l'année.
Du 21 au 28 juin, les réalisations picturales des élèves des associations artistiques de la commune seront présentées ainsi que celles des particuliers passionnés de peintures, de sculptures, ou de loisirs créatifs comme la création de bijoux ou le scrapbooking. Le vernissage de cette exposition aura lieu vendredi 28 juin à 18 h 30, en salle des mariages. Alors n'hésitez pas, quelle que soit votre passion artistique, ce temps vous est offert pour exposer le fruit de vos créations et surtout donner l'occasion aux habitants d'Ensuès de venir les découvrir !! Information et Contact en mairie :
Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Appel à participation pour la fête de la Musique

Vous êtes chanteurs, musiciens, DJ's. Vous jouez seul ou en groupe... Vous faites du Rock, de l' Électro, du Jazz, du Hip Hop, de la Chanson, du Reggae... Participez à la 32ème édition de la fête de la Musique, à Ensuès. Tous les projets sont les bienvenus ! Petite nouveauté cette année : la fête de la musique se déroulera le samedi 22 juin pour permettre à tous d'y participer. Pour cela, contacter Laurence ou Pascal au 04 42 44 88 88



(demande de candidature à déposer en mairie avant le 30 avril).

>> Nouvelle série d'ateliers cuisine pour les apprentis cuisiniers et les gourmands

Devant le succès rencontré lors des séances précédentes, la Municipalité organise de nouveau des ateliers cuisine, l'un en juin et l'autre en octobre. L'occasion de découvrir, tous âges confondus, les conseils d'un chef cuisinier émérite. Le samedi 1er juin, il vous sera proposé, à la cantine de l'école maternelle, la réalisation d'un menu aux notes marines (feuilletés de rougets à la tapenade en entrée, Rôti de lotte et crème d'ail, et pour finir un Café gourmand (tiramisu fruits rouges, fondant Nutella et crème brûlée). Cet automne, à l'approche des fêtes de fin d'année, le menu prendra des airs festifs avec la réalisation d'une crème brûlée au foie gras et aux figues, d'un pavé de biche en croûte de céleri et d'une bûche de noël.



Rendez-vous les samedis 1er juin et 5 octobre. Tarifs : 30 €/participant et par atelier. Attention nombre de places limitées. Renseignements et réservations auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Les ateliers BD vont aussi fêter les 80 ans

En cette année un peu particulière pour notre commune, la thématique des ateliers de bande dessinée se greffe naturellement à la commémoration des 80 ans d'Ensuès la Redonne. Eric Stoffel qui anime ces ateliers à la Médiathèque Elisabeth Badinter profite de l'occasion pour inviter les participants à créer des histoires autour du rapport entre la date officialisant la création de notre commune (le 16 mai 1933) et la date du 16 Mai 2013 afin d'imaginer un voyage dans le temps, que ce soit dans un futur éloigné de 80 années, ou dans le passé, depuis la création d'Ensuès. Quelles réalisations deviendront immuables… Patrimoine d'aujourd'hui ou de demain ? C'est sur ce questionnement que les enfants seront amenés à "plancher"…
Tout un programme dont on a hâte d'admirer le résultat et qui sera visible notamment lors d'une exposition à la Médiathèque du 18 juin au 20 juillet. *(Renseignements et inscriptions auprès de l'équipe de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87).*

>> Ensuès en mode celtique le samedi 29 juin

Pour fêter dignement l'arrivée de l'été, la délégation culture vous propose une journée spéciale dédiée à la musique bretonne et celtique avec un programme digne des grands Fest Noz (fêtes de la nuit) célébrées en terre bretonne. Au programme, vous aurez le plaisir de découvrir plusieurs formations de renommée et de grande qualité, de participer à un défilé des musiciens du Bagad d'Aix en Provence accompagnés de danseurs bretons, dans les rues du village, ou de vous initier gratuitement à la danse bretonne. Un Concert de musique traditionnelle bretonne et de rock irlandais avec restauration bretonne vous est proposé en soirée au boulodrome. Renseignements et réservations auprès de Laurence au 04 42 44 88 88



AVRIL

VENDREDI 5
Cérémonie de citoyenneté à 19h en salle des Mariages

SAMEDI 6
- Pose de la 1ère Pierre du secteur de Logements des Coulins à 11h
- Récréative du Foyer Rural au Foyer socioculturel à 21h

DIMANCHE 7
Repas printanier des Seniors au gymnase

MARDI 9
Réunion publique de concertation sur divers projets à 19h en salle des Mariages

VENDREDI 12
Tournoi Hand ensemble au gymnase

SAMEDI 13
Début des vacances de Printemps jusqu'au 28 avril

DU 15 AU 19
- Stage de danse par l'association Impact dans la salle de Danse
- Stage de Handball au gymnase
- Stage de Gym par Gym Ensuès à la salle de gym

DU 22 AU 26
- Stage de Gym par Gym Ensuès à la salle de gym
- Stage de Handball au gymnase

MAI

DU 2 AU 30
Exposition de documents retraçant les 80 ans de la commune en salle des Mariages

SAMEDI 4
Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à 11h en salle des Mariages

DIMANCHE 5
Vide Grenier de Printemps de 9h à 17h au boulodrome

MERCREDI 8
Commémoration de l'armistice de 1945

SAMEDI 11
Concours de pétanque au Boulodrome*

DIMANCHE 12
- Stage de Handball au Gymnase
- Angel's Tuning Show au boulodrome

VENDREDI 17
Don du sang de 15h à 19h30 au Foyer socioculturel

SAMEDI 18
- Sortie au Musée de l'Art Antique d'Arles
- Concours de pétanque au Boulodrome

VENDREDI 24
Dans le cadre des 80 ans de la commune Conférence - témoignages d'intervenants sur l'histoire de la commune.

SAMEDI 25
Fête des 80 ans de la commune

VENDREDI 31
Fête des Voisins dans différents quartiers de la Ville

JUIN

SAMEDI 1
- Gala de Danse par l'association Impact au Gymnase
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Atelier de cuisine à la Cuisine Centrale de l'école maternelle *(sur inscriptions uniquement)*

JEUDI 6
Conseil Municipal à 18h30 en salle des Mariages

VENDREDI 7
Conférence sur l'histoire des calanques à l'époque préhistorique à 19h en salle des Mariages

SAMEDI 8
Calanques Propres

VENDREDI 14
Fête de fin d'année de Troc Service au Foyer du Gymnase

SAMEDI 15
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Fête du Club de Handball au Gymnase

MERCREDI 18
Commémoration de l'appel du 18 juin sur le parvis de la Poste

SAMEDI 22
Fête de la musique au Boulodrome

DU 22 AU 29
Exposition de peinture - Clôture de la saison artistique en salle des Mariages

DIMANCHE 23
Gala de fin de saison par le Masque et le Chausson au Gymnase

MARDI 25
Fête de fin de saison par Gym Ensuès au gymnase

VENDREDI 28
Vernissage de l'exposition de clôture de la saison artistique à 18h30 en salle des Mariages

DU 28 AU 30
Fête du Foyer Rural au Foyer socioculturel

SAMEDI 29
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Celtic Day

DIMANCHE 30
Cours ouvert au public par l'association Impact au boulodrome

JUILLET

SAMEDI 6
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Pose de la première pierre du nouveau Centre de Loisirs

SAMEDI 13
Bal du 13 Juillet au Boulodrome

DIMANCHE 14
Fête Nationale : Commémoration et défilé dans le centre-ville

SAMEDI 20
Concours de pétanque au Boulodrome*

SAMEDI 27
Concours de pétanque au Boulodrome*

MERCREDI 31
Don du sang de 15h à 19h30 au Foyer socioculturel

**par l'association Droit au Bouchon*

>> Les Trois ailes

Cette nouvelle entreprise de plomberie de la commune répondra à vos demandes de dépannages et d'installations. Sanitaire, chauffage, Climatisation, Plancher chauffant, VMC, Traitement d'air…
Raffier Loïc au 06 14 97 45 74 Lestroisailes@hotmail.fr

>> Le nouveau Plan de Ville bientôt chez vous !

Nous nous étions engagés à réactualiser le Plan officiel de la Ville tous les 3 ans. En conséquence, une nouvelle édition est en cours de finalisation et vous sera distribuée chez vous au mois de mai. Cet outil sera aussi le bienvenu au moment où démarrera la saison estivale. Une fois distribué, il sera bien entendu disponible sur simple demande à l'accueil de l'hôtel de Ville et téléchargeable sur le site Internet de la Ville.

>> Ils se sont dit OUI une nouvelle fois



Paul et Gisèle nos animateurs adorés du club des Tamalous, se sont remis symboliquement la bague au doigt pour la date anniversaire de leurs 50 ans de mariage. Un demi-siècle de vie commune qui les a conduit à un parcours particulier jusqu'à Ensuès... Quittant leur ville de rencontre Aïn el Turck à côté d'ORAN où ils se sont mariés mais au consulat..., ils atterrissent en banlieue de Lyon, puis à Vitrolles et enfin à Ensuès... Depuis 8 ans ils y vivent comme de vrais anciens, connus et appréciés de tous ils ont su se faire adopter certainement grâce à leur gentillesse, leur dévouement pour les autres. M. le Maire et Martine Mattei les félicitaient en leur remettant la médaille d'OR du mariage et un beau bouquet de fleurs. Nous leur souhaitons de continuer cette belle histoire de couple le plus longtemps possible.

>> Adieu Monique



Une foule énorme a accompagné Monique MAUCCI, une foule qui en dit long sur sa vie et sa capacité a être appréciée dans le village. C'est rapidement qu'elle nous a quittés ne nous laissant pas hélas le temps de partager encore avec elle de bons souvenirs et de bons moments. Monique était bien connue à Ensuès, son travail de factrice et ensuite ses années passées à tenir le bar du village lui faisaient connaitre tout le monde. Une excellente cuisinière, elle savait régaler sa famille et ses amis de bons plats, pieds paquets, tripes…qui ne les a pas goutés pendant les fêtes de la St Maur ? La retraite venue après une vie de travail bien remplie, elle a pu un peu profiter avec Raymond son mari de quelques voyages notamment en Italie le pays de Raymond, quels beaux souvenirs nous avait-elle racontés de son voyage à Venise mais aussi dans bien d'autres pays dont la ville de Marrakech où elle s'est rendue pour ses 70 ans. Toutes nos condoléances à ses enfants Mylène, Patrick, ses petits enfants, à toute sa famille et ses amis qui ont su l'apprécier et l'accompagner dans ces derniers jours.

LE CHIFFRE QUI COMPTE

5316

C'est la population de notre commune telle que communiquée par l'INSEE au 31/12/2012

NAISSANCES

30/11 ALDE Victoria
30/11 DOS SANTOS SANCHEZ Gabriel

13/12 BONVISUTO Maya
16/12 SETIEY Naël
18/12 OUERFELLI Kinza
18/12 HERMANN Manon

27/12 WINAUD-TUMBACH Mickaël
28/12 THIEFFRY Sacha

19/01 MENIOLLE-D'HAUTHUILLE Léonore
25/01 MAKOWSKI Naomi

03/02 DEFOSSEZ Nina
10/02 GUSTIN Raphaël
17/02 PUERTAS Lino
17/02 LAZZARINI Giulian

01/03 JAMARD Elanna
06/03 SERRE Clémence
07/03 BRUNETTO Ella
23/03 FLANDRIN Léo

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparait pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.


Clémence


Manon


Léo


Giulian

MARIAGES

15/12 COSTE Olivier / FORTES Marie
22/12 BILLAUD Gérard / LAUBIÈS Monique

23/01 CHIARAZZO Ange / GUNGALOO Naïdoo

02/03 GUY Fabrice / DURAND Claude
09/03 PIERRE Pascal / ROUABHIA Laetitia

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

17/11 FERRARI Marius
28/11 TROPINI Jean-Pierre
30/11 PICARD Christian

11/12 DAVY Marie veuve BISSO
17/12 REGGIO Monique veuve MAUCCI
19/12 ROMERA Alain
25/12 AZZARDI Clotilde veuve DEGL'INNOCENTI

01/01 BUFFAT Lucien
19/01 CARTA Joseph

10/02 GERI Robert
11/02 SEMER Madeleine veuve DOLLEANS
26/02 DOSTE Jean
28/02 PENIN Mathias

04/03 CHOUQUET Georges
15/03 RICAUD Émile

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Les investissements d'aujourd'hui préparent le bien vivre ensemble…

Le cap est tenu pour continuer à doter la commune des équipements et des services qui sont nécessaires pour améliorer la vie quotidienne de tous.
Bien entendu à l'image de la taille de notre commune et des besoins de nos administrés, les projets annoncés se concrétisent depuis cinq ans à un rythme régulier.
Un rythme qui prend en compte l'analyse des besoins, les études techniques et surtout une démarche de concertation avec tous pour obtenir des projets qui répondent au mieux aux futurs utilisateurs, ceux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. C'est le cas avec les trois projets importants réalisés, la salle de gym agrès, la salle des fêtes et de la culture et le centre de loisirs.

Comment ne pas comprendre que ces projets évoluent au fil de leur construction ? Qui peut s'étonner que le futur centre de loisirs comprenne désormais des espaces supplémentaires pour permettre des activités périscolaires ? Qui ose critiquer la construction d'un modeste Skate Parc pour nos jeunes ? Qui peut s'offusquer de la réalisation d'un Parc naturel intergénérationnel avec parcours santé et pédagogique ?
Oui c'est bien dans cet esprit que notre municipalité travaille à la réalisation des équipements avec des choix cohérents pour équiper correctement la commune et cela tout en maitrisant les taxes locales.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

L'endettement des collectivités : Une bombe à retardement!

Le 28 mars, les élus vote le budget d'Ensuès la Redonne au moment même où des restrictions drastiques interviennent en France et en Europe, où les français en ont marre de payer, où le gouvernement serre toujours plus la ceinture au point de remettre sur l'ouvrage le montant de la dotation globale financière qu'il verse aux collectivités. Pour nous, le 28 mars, il ne s'agit donc pas de voter juste "pour" ou "contre" la politique Illac, il s'agit surtout de traduire en acte notre rejet de la politique de l'autruche! Car inutile de s'émouvoir des difficultés que les gouvernements successifs peuvent avoir à joindre les deux bouts, si dans les collectivités nous continuons à fonctionner à l'identique, sans se soucier des prévisions des communes voisines et, par exemple pour nous, sans avoir une vision d'ensemble au moins des projets de la Côte Bleue. Aujourd'hui c'est l'occasion où jamais pour les élus locaux de revoir leur posture à l'égard des investissements et des dépenses qu'ils engagent, parfois en ne regardant que midi à leur porte. Avec l'imminente loi de décentralisation et la Métropole qui verra le jour, ils seront sûrement amenés à agir autrement. Ainsi, peut-être pourrons-nous éviter que les communes distantes de 5 km l'une de l'autre, construisent, par exemple, chacune une salle des fêtes et de la Culture de 5 millions d'euros sous prétexte qu'elles obtiennent des subventions du Conseil général, de la Communauté urbaine… qui sont versées grâce aux parts départementales, communautaires… des impôts que vous payez. C'est dans cet état d'esprit, dans l'intérêt général, que nous votons cette année le budget communal.

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Cette année encore, nous n'approuverons pas les budgets 2013 de l'équipe de Michel Illac, car leur ligne politique est divergente de la notre dans ses choix et notamment dans ceux des répartitions financières. Les surcoûts de certains gros investissements, dont certains ont plus que doublés, vont entrainer des augmentations importantes des annuités d'emprunts, auxquelles s'ajouteront les charges de fonctionnements qui seront proportionnelles et entièrement payées par les contribuables. Nous devrons donc faire face dès 2014 aux charges de nouveaux équipements qui auraient du être moins pharaoniques et moins chers.
Nous sommes à présent à moins d'un an des prochaines élections municipales, c'est pourquoi nous nous préparons à vous proposer une alternance unie face à la municipalité actuelle.
Nous avons constitué une équipe d'opposition qui travaille sur des programmes permettant à notre commune de faire face à ses nouveaux engagements, sans augmentation des impôts actuels, mais en améliorant les différents services qui souffrent de réelles carences. Pour nous, l'intérêt public passe avant tout, c'est pourquoi nous proposerons une gestion différente et rigoureuse, sans recherche d'une évolution démographique inadaptée, dans laquelle les aspects Économiques, Sociaux et Environnementaux seront intimement liés.
Élus d'opposition bénévoles depuis 5 ans, nous sommes à l'écoute des besoins exprimés par la population, et simplement en privilégiant la qualité de vie de chacun.
C'est donc à un rendez-vous optimiste, évolutif et passionnant avec nous, que nous vous invitons dès à présent autour de notre nouvelle équipe "Ensuès-Avenir".

Roger Barrachin



la fête des voisins

vendredi 31 mai 2013



Samedi 29 juin